mémoire

Les Cahiers d'Afrique du Nord

plurielle

Paroles de savoir,
devoir de mémoire

« Je songeais qu'il y a vingt ans, quand de braves gens étaient venus s'installer dans ce vallon du Sahel, ils n'avaient trouvé qu'une méchante baraque de cantonnier, une terre inculte hérissée de palmiers nains et de lentisques. Tout à créer, tout à construire. A chaque instant, il fallait laisser la charrue pour faire le coup de feu. Ensuite les maladies, les ophtalmies, les fièvres, les révoltes manquées, les tâtonnements de l'inex- périence, la lutte avec une administration bornée, toujours flottante. Que d'efforts ! Que de fatigues ! Quelle surveillance incessante !

Alphonse Daudet
Les lettres de mon moulin
Les sauterelles - 1869

N°- 65— décembre 2010. Paraît tous les trimestres.
Publication éditée par Mémoire d'Afrique du Nord.

Sommaire

Éditorial
Jeanine de la Hogue 3

Paroles de savoir, devoir de mémoire
Jeanine de la Hogue 5

Les pionniers
Texte de Marc Baroli vu par Odette Goinard 6

Vers l'Algérie, en chaland sur les canaux
Émile et Simone Martin-Larras 19

La terre a tremblé à Blidah
René de Chancel 23

Mon âme est triste comme l'ombre d'un nuage. La vie d'un colon par lui même
Joseph Martin 25

Un émigrant allemand à Batna en 1854
Alain Amato 29

Préliminaires à l'installation du protectorat français
Lyautey au Maroc
Marie-Claire Micouleau 35

À propos de quelques vieux Marocains
Patrice Sanguy 40

L'implantation française en Tunisie, entreprise de modernisation
plutôt que colonisation de peuplement
Annie Krieger-Krynicki 46

Un pionnier de la modernisation dans la Régence de Tunis
Annie Krieger-Krynicki 48

Repères bibliographiques
Jeanine de la Hogue 50

Mémoire plurielle, Les Cahiers d'Afrique du Nord. N° 54 . Édité par Mémoire d'Afrique du Nord
119, rue de l'Ouest, 75014 Paris. Tél. Fax-: 01 45 42 78 75.
Directrice de la publication- : Jeanine de la Hogue,
Équipe rédactionnelle : Jeanine de la Hogue, Hélène Boutigny, Anne-Marie Briat, Jacqueline Gemaehling, Odette Goinard, Annie Krieger-Krynicki, Hélène Laurent, Marie-Claire Micouleau-Sicault, Yves Richardot, Patrice Sanguy, Rémi de Vulpillières.
Trésorier : Yves Richardot.
ISSN : 1 - 284-43-221
Réalisation : Coriat
Impression : Promoprint
Abonnement à *Mémoire plurielle*, 20 l - Le numéro : 7 n
Adhésions à l'association Mémoire d'Afrique du Nord : *Membre actif* à partir de 6 **l**,
Membre bienfaiteur : à partir de 15 **l**, *Membre donateur* : à partir de 30 **l**
© Mémoire d'Afrique du Nord
www mémoireafriquedunord.net

Editorial

Jeanine de la Hogue

Cet important numéro que nous vous proposons aujourd'hui est aussi une sorte d'adieu. J'aimerais mieux vous dire un au revoir, mais cela ne dépend pas que de moi.

Nous vous avons souvent dit, en particulier depuis quelques mois, les temps difficiles que nous vivions, surtout au point de vue de nos finances. Eh bien, l'ultime moment est arrivé. Il nous faut voir la réalité en face : nous n'avons plus les moyens de continuer à vous offrir cette revue, que nous avions pourtant beaucoup de plaisir à faire.

Plus de seize ans, soixante-cinq numéros : c'est un bilan positif en ce qui concerne le travail, la satisfaction d'une réussite, la joie d'atteindre la qualité. Le revers de cette médaille que nous avions appris à faire briller, c'est d'avoir donné notre confiance, d'une manière trop peu commerciale… Ainsi, certains de nos amis ont négligé de régler leur cotisation et abonnement depuis plusieurs années et nous n'avons pas eu le cœur de leur supprimer la revue. C'est cette attitude un peu trop confiante que nous payons, que vous payez aujourd'hui. Je vous en demande bien pardon, et je veux vous dire que, durant toutes ces années, je n'ai, avec toute mon équipe, jamais cessé d'avoir le souci de vous, des lecteurs qui nous appréciaient.

Les créateurs de cette entreprise et ceux qui se sont joints à nous ont été d'autant plus admirables qu'ils sont bénévoles et ont mené à bien un travail difficile, ayant toujours à cœur la qua- lité et le respect de la mémoire.

J'ai une pensée émue pour notre président Jacques Augarde qui nous a encouragées, Anne-Marie Briat, Odette Goinard et moi-même, à fonder notre association et notre revue où tout de suite, d'autres bénévoles nous ont rejoints : Raymond Albert, Bienvenue Amoros, André Appel, Marc Baroli, Hélène Boutigny, Geoffroy Desvignes, Jacqueline Gemaehling, Annie Krieger, Hélène Laurent, Marie-Claire Micouleau, Yves Richardot, Patrice Sanguy, Rémi de Vulpillières. L'équipe qui m'entoure actuellement partage avec moi le chagrin de devoir arrêter *Mémoire Plurielle* dans sa forme actuelle, mais aussi la fierté d'avoir réussi à bâtir et avoir maintenu cette revue de qualité tant par les textes que par l'illustration.

Certains d'entre vous souhaiteraient conserver un lien avec notre association. Ils nous ont suggéré, pour ce faire, d'utiliser les techniques informatiques. Nous pourrions installer sur notre site

nos biographies déjà parues ainsi que d'autres et des textes à venir. Ce projet pourrait être réalisé moyennant une légère participation de la part de nos adhérents.

Nous envoyons ce numéro 65 à ceux qui, évidemment, ont réglé leur cotisation et leur abonnement pour l'année 2010, mais aussi à ceux qui n'ont pas cotisé ces deux dernières années en espérant qu'ils voudront bien réparer leur oubli. Nous les en remercions par avance.

J'espère vous avoir bien exposé notre problème, vous avoir fait part de nos suggestions. C'est avec grand espoir que nous attendons vos réponses. Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2011, vous dire le plaisir que nous avons eu de faire ce chemin avec vous et le désir que nous avons de ne pas vous abandonner.

Mektoub ! disions-nous de l'autre côté de la Méditerranée …. ■

Bouche de la vérité. Palais ducal, Venise.
Une façon pour nous de dire des paroles de vérité, parfois fort dures, mais aussi tellement réelles et qu'il nous fallait dire.

Paroles de savoir, devoir de mémoire

Jeanine de la Hogue

Savoir qui sont ceux, trop ignorés, qui ont su s'accrocher à une terre hos- tile, au mépris de difficultés inouïes, de dangers mettant souvent leurs vies en péril, savoir quelle a été leur exis- tence parfois envers et contre tout, c'est ce que nous avons voulu tenter aujourd'hui dans ce numéro. Nous avons souhaité retracer l'épopée, le mot n'est pas trop fort, de certains des ancêtres de ceux que l'on a, par la suite, appelés avec une certaine déri- sion, les Pieds-Noirs, et qui furent, dès 1830, des pionniers, des colons courageux.

Nous leur consacrons un grand arti- cle, qui accompagne, ou plutôt qui présente d'autres articles. Nous avons associé à l'Algérie certains faits qui expliquent la présence française au Maroc et en Tunisie, et celle de per- sonnages incontournables. Sans oublier les hommes et les femmes, attirés par l'aventure, mais aussi par des promes- ses mensongères, quittant, les uns leur douce province lorsque la vie leur paraissait trop difficile, les autres, un pays qui ne leur apportait plus la sécu- rité ou les moyens de vivre, comme les Allemands, les Espagnols, les Italiens, les Maltais, et bien d'autres dont les raisons d'un exil étaient parfois fort différentes.

Une révolution comme celle en France de 1848, a provoqué une forte expansion de la colonisation. Nous vous parlons ainsi de la vie d'un colon que l'on est loin de croire pos- sible en 1870, et qui nous est contée par celui-là même qui l'a vécue. Un autre témoignage, un tremblement de terre à Mouzaïaville est là pour nous prouver que rien n'a été épargné à ces pionniers. Un Allemand à Batna, des années après les premiers arrivants, nous dit ses difficultés à se faire adop- ter. Mais déjà, ainsi qu'en Tunisie, des ports se construisaient avec leurs pha- res. Au Maroc, la création d'une infras- tructure changeait le pays. Quant à l'Algérie, il faudrait plus d'un article pour en parler…

Tel qu'il est, ce numéro 65 de notre revue n'a qu'une ambition, sortir un peu de l'oubli le courage et la volonté qu'ont pu avoir ceux dont nous devons garder la mémoire et dont l'exemple a contribué à donner à ces « maudits » Pieds-Noirs, cette force de caractère qui leur a permis de survivre à une catastrophe imprévisible, celle d'avoir perdu leur terre natale.

Groupe central du monument de la colonisation à Boufarik, par Bouchard - coll. CDHA

Les pionniers

Marc Baroli
revu par Odette Goinard

Cet article, hommage aux pionniers, il y a longtemps que nous voulions le faire. Notre ami Marc Baroli avait le projet d'écrire un livre sur les hommes et les femmes dont la vie avait été si rude qu'elle paraissait même irréelle. Lui avait réalisé son rêve, une première fois chez Hachette sous le nom de *La vie quotidienne en Algérie* puis chez l'Harmattan *Algérie, terre d'espérance*. Faisant notre dernier numéro de cette revue que nous avions tant aimée, il nous est apparu très juste d'y associer celui qui avait si bien raconté une telle épopée.

« Contre la colonisation de l'Algérie, note Théophile Gautier, l'unanimité s'est à peu près faite dans les débuts, du moins dans la bibliographie ». La lecture des débats parlementaires donne la même impression. Mais, constate-t-il encore « il faut bien qu'il y ait eu des gens qui y croyaient : les premiers colons eux-mêmes ».

Pendant les premiers mois, rien ne fut organisé pour accueillir les immigrants. Ceux-ci n'étaient d'ailleurs pas en majorité des agriculteurs et ne se souciaient guère de leur avenir. Ils se groupèrent à Alger et s'intéressèrent à des activités qui allaient de la construction à la spéculation en passant par le commerce, celui des boissons surtout.

L'implantation agricole

Il s'en trouva tout de même dans la masse un certain nombre pour se met- tre à cultiver la terre dans les environs. Il s'agissait d'Espagnols et surtout de jardiniers mahonais qui retrouvaient, dans les jardins abandonnés par les Maures, des cultures très voisines de celles qu'ils avaient laissées dans leur

île, voire des procédés, comme l'irrigation par les norias, qu'ils connaissaient de tout temps.

Un certain nombre d'Allemands, enrôlés par un agent d'immigration pour l'Amérique avaient été abandonnés au Havre par celui-ci. Le gouvernement français les prit en charge, compléta leur effectif à 400 environ et les envoya fonder Kouba et Dely-Ibrahim. L'entreprise échoua à peu près complètement. Ces nouveaux colons ne s'adaptèrent pas au climat. Il y eut très vite de nombreux morts. Les lots attribués étaient trop petits. Au bout de quelques années, il ne resta plus à Dely-Ibrahim que quelques colons, des Mahonais en général, qui avaient racheté des lots aux Allemands défaillants.

A Kouba également, les premiers colons furent progressivement remplacés par d'autres, qui s'étaient d'abord trop aventurés dans la Mitidja et furent contraints de se rapprocher d'Alger et ce fait se renouvellera fréquemment dans l'histoire de la colonisation.

La première réussite incontestable, encore qu'éphémère, devait revenir à des Français. Ceux-ci ne furent ni de petites gens venus chercher fortune, ni des immigrants embrigadés et aidés par l'administration. Ce furent les *colons aux gants jaunes* dont les figures dominent toute l'histoire des années 1830 et celle de la première colonisa- tion de la Mitidja. Il s'agissait d'hom- mes jeunes, disposant de capitaux, le

Le marché de Boufarik, Mitidja - Geiser

En 1843, plaine et marécages autour de Boufarik - Photo Gailrau

plus souvent de naissance aristocratique et d'opinions légitimistes qui, se trouvant mal à leur aise dans la France de Louis-Philippe, vinrent tenter de faire fructifier leur bien dans les quel- ques arpents qui constituaient alors toute l'Algérie.

Ils s'établirent d'abord à proximité immédiate d'Alger et dans le Sahel : Augustin de Vialar[1], débarqué en 1831 à Kouba, Max de Tonnac à Tixeraïn ; puis, quand la Mitidja fut ouverte aux Européens en 1834, ils poussèrent résolument plus loin. Un autre colon, Vallier, avait tenté d'aller au marché très important que les tribus de la Mitidja tenaient tous les lundis à Boufarik. Le passage lui fut interdit. Il y retourna le lundi suivant avec Vialar, Tonnac et deux autres colons, accompagnés du général Pélissier et de huit spahis. La veille, deux escadrons de chasseurs d'Afrique avaient campé dans la plaine. Ils reçurent cette fois un meilleur accueil. Désormais la Mitidja était ouverte aux entreprises des colons. Le prince de Mir, victime de la révolution polonaise, s'était installé à la Rassauta, entre Maison-Carrée et le Fort-de-l'Eau, où il faisait cultiver par une tribu pacifique, les Ariba, les cinq fermes qui lui avaient été attribuées par concession.

Dans la région d'Oran, le mouvement fut bien plus lent. L'armée cultiva ou fit cultiver, par des Espagnols qu'elle prenait comme fermiers, des jardins à Misserghin, mais elle refusa pendant un certain temps toute pro- tection aux colons. Le notaire Lanjoulet fut à peu près le seul à s'établir dans les premières années. Le plus célèbre *colon aux gants jaunes* de la région oranaise, Jules du Pré de Saint-Maur, ne devait arriver qu'après 1840.

1. Biographie in *Les cahiers d'Afrique du Nord* n° 14

L'acquisition du sol

Il y avait deux manières d'acquérir le sol. L'administration disposait d'importantes superficies constituant autrefois le domaine du bey – *beylick* - ou confisquées aux tribus dans certaines conditions, et elles les attribuaient aux candidats colons en leur imposant des charges, celle d'y établir un cer- tain nombre de familles européennes par exemple. On pouvait aussi acheter. Les terres de la Mitidja et d'ailleurs firent, à Alger, l'objet d'une spécula- tion acharnée. Mais celle-ci ne fut pas toujours profitable. Le régime de la propriété arabe était fondé sur le prin- cipe de l'indivision des terres et cer- tains n'hésitèrent pas à vendre des sur- faces sur lesquelles ils ne possédaient que des droits de copropriété. Le même bien se trouvait ainsi vendu plusieurs fois par des propriétaires différents. L'imprécision des dénominations facili- tait les confusions, volontaires ou non, et rendait parfois impossible l'identification des terres.

L'assèchement des marais

De la Mitidja, le voyageur venant d'Alger n'apercevait d'abord que d'immenses marécages s'étendant à perte de vue. Il fallait les assécher. Ce fut, au début, l'œuvre de l'armée seule, mais bientôt les colons s'y associèrent et y consacrèrent une part importante de leur activité. La main d'œuvre leur était fournie en partie par des hommes des tribus, mais surtout par des immigrants libres, en général espagnols, ou par des groupes de paysans qu'ils faisaient venir eux-mêmes, tels ces Albigeois que Tonnac installa au Khadra après avoir renoncé à apprendre aux Indigènes le maniement de la faux.

L'insécurité

L'insécurité avait tendance à s'accroître ; les Hadjoutes, coupeurs de têtes, se montraient de plus en plus agressifs et les attentats se multipliaient. Les

L'incendie de la Mitidja le 19 novembre 1839

Une pionnière franc-comtoise au destin admirable

ouvriers européens furent regroupés en milice et des armes distribuées.

Cette situation se prolongea tant bien que mal jusqu'à l'insurrection générale du 19 novembre 1839. L'ordre fut alors donné d'évacuer toute la Mitidja, à l'exception de Blida et de Boufarik. Certains refusèrent de regagner Alger. Valée dut envoyer une compagnie pour enlever au colon Mercier ses 70 fusils ; celui-ci ne résista pas, mais il fit constater la contrainte par un notaire. La première colonisa- tion avait été emportée. Il fallait, pour recommencer, attendre que la pacification eût suffisamment progressé.

La misère des premiers colons

Il y avait dans le bled de tout petits colons. Ceux qui avaient choisi de s'installer loin de tout étaient de toutes origines : militaires libérés d'un long service, tenant à rester sur cette terre où ils s'étaient longtemps battus ; Espagnols ayant commencé à travailler comme fermiers ou manoeuvres et étant parvenus à amasser un petit pécule ; Français partis de chez eux sur la foi de récits vagues et qui, débarqués à Alger ou Oran sans un sou vaillant, avaient fini après une longue attente à acquérir dans des conditions plus ou moins régulières une parcelle de terre dont la propriété leur serait sans doute contestée plus tard.

Sur ces concessions isolées, il fallait trouver de l'eau, puis défricher à la hâte, avant même de bâtir, pour récolter et payer les dettes, car le pire ennemi, ce n'était pas la nature, mais

Un cacolet, original mais peu confortable moyen de transport pour les malades

Les premières maisons en dur, souvent construites par les colons eux-mêmes à Marengo

l'usurier. Quand la terre ne produisait pas suffisamment, l'usurier s'en saisissait en paiement et tout était dit. Mais quand elle produisait convenablement, le colon était tenté de s'agrandir ; c'était en général possible dans le cas des concessions isolées. Il accroissait alors son patrimoine en s'endettant, mais n'améliorait pas son existence. On le retrouvait souvent plusieurs années après avec le lit de fer de ses débuts, un seul costume et du linge mal tenu.

Jusqu'au début du Second Empire, la vie des colons fut accablante de misère. En 1838, l'écrivain fouriériste Toussenel, administrateur civil à Boufarik, distribuait le produit de ses chasses à ses administrés pour qu'ils puissent manger un peu de viande, le bœuf étant trop cher pour eux.

Mais il y avait aussi dans le bled de tout petits colons et les descriptions s'accordent à nous les montrer miséra- bles. La plupart du temps, ils s'abritent d'abord dans un gourbi, puis dans une baraque en planches. Ils leur faut plu- sieurs années pour construire une petite maison. Mais souvent, entre temps, la terre n'a pas produit suffisamment ou la maladie est arrivée ; il faut donc aban- donner. Le premier colon chassé, un autre vient parfois le remplacer et pour- suivre son œuvre dans de moins mau- vaises conditions.

Ensuite seulement, la situation s'améliora progressivement, mais les dernières années du règne, furent marquées par la sécheresse, les invasions de

sauterelles, un tremblement de terre et une nouvelle épidémie de choléra.

Les maladies et la mort

En cas de maladie il était presque impossible de se soigner. Il fallait aller chercher la quinine au village le plus proche, à des dizaines de kilomètres en général et le médecin ne venait qu'une fois par semaine. La plupart des mala- des mouraient sans le moindre secours et les proches devaient fabriquer eux- mêmes le cercueil et l'emporter au vil- lage. Plusieurs témoins rapportent de macabres histoires de transports funè- bres à travers champs, de cercueils his- sés sur l'impériale d'un omnibus ou exposés à la pluie pendant des heures sur le bord d'un mauvais chemin. Il était encore plus difficile de mourir que de vivre dans ces fermes du bled.

A Marengo, où l'on ne trouvait plus de porteurs pour les cercueils, les sœurs de Saint Vincent de Paul vinrent, à l'appel du capitaine Malglaive, soigner les malades, recueillir les orphelines et elles organisèrent même l'exploitation de leurs concessions.

A l'inverse du paludisme, le choléra sévissait plus encore dans les villes et, bien entendu, parmi le personnel hos- pitalier. A l'hôpital d'Oran, un Jésuite se trouva à la fois en 1849 directeur,

TITRE DE PROPRIÉTÉ
d'une
MAISON
Lot de terres de 20 Hectares
à
Aïn el Arnat

Eigenthumsrecht
einer
Hauses
Landtheiles von 20 Hectares
zu
Aïn el Arnat

LA
COMPANIE GENEVOISE
DES
COLONIES SUISSES DE SÉTIF

Certifie que M. Gredon Jean Louis de Lausanne sur Mendon (Suisse Vaudois)
a satisfait au prescrit de l'article 12 du Décret Impérial en date du 26 Avril 1853, dont un extrait est transcrit au dos du présent titre.
En conséquence, en vertu de l'article 12 du même Décret Impérial, la Compagnie délègue M. Jn. L. Gredon
propriétaire de la maison portant le N° 30 située au village d'Aïn el Arnat territoire du Sétif, province de Constantine en
Algérie, et Elle le délègue au Gouvernement Français comme apte à recevoir le lot de 20 hectares composé de pièces de terre,
portant les N°
Dans le but d'assurer, autant que possible, la paix et la prospérité et le Colonat, et de la maintenir constitutionnel agricole, la Compagnie
impose, pendant cinq ans à dater de ce jour, à tous les propriétaires de village d'Aïn el Arnat (ce qu'ils occupent ou renvoient le
présent titre), l'obligation de n'y faire aucun établissement public ou construit sans son autorisation. Les colons s'engagent en outre, durant la
même période, à offrir à la Compagnie la préférence en cas de vente ou de revente.
Par suite de ces engagements, toute transmission du présent acte, à titre gratuit ou onéreux, sera, pendant les cinq ans ci-dessus, nulle et
de nul effet, si la mutation n'est pas approuvée par un vice de la Compagnie.
Genève, le 26 Octobre Mil huit cent cinquante trois
Le Président
E. Pictet
Le Secrétaire Général
E. Gaudin

La vigne production spectaculaire dans toute l'Algérie.
Les piocheurs - Le Monde illustré, *Birabent in* Hommes, vignes, vins de l'Algérie française. *Éd. Jacques Gandini*

médecin-chef, infirmier et ensevelisseur. Un jour, exténué, il ne trouva pour se coucher que le lit d'un malade qui venait de mourir et qu'il avait dû emporter lui-même à l'amphithéâtre.

La création des villages

La reprise décisive de l'installation fut l' œuvre de Bugeaud et elle différa fort de la première tentative. Plutôt que de distribuer les terres disponibles à de gros porteurs de capitaux, Bugeaud préféra établir des villages. Il considérait que l'insurrection de 1839 avait démontré l'impossibilité de tenir les grandes fermes, même transformées en citadelles. Les villages en revanche, plus faciles à défendre et dont les habitants s'organisaient en milices, pouvaient jouer un rôle stratégique important. Ils devaient permettre en outre un peuplement euro- péen plus dense, grâce auquel on décon- gestionnerait les villes envahies par les oisifs et les spéculateurs.

Les résultats d'ensemble furent importants. De 1840 à 1850, le nombre d'Européens passa de 35000 à 130000 et 126 villages furent construits. L'origine des colons fut d'ailleurs plus diverse que ne le laissait croire la pensée politique du fondateur. Il y eut des villages formés d'agriculteurs français, tels ces villages départementaux rassemblant les

Doc. Paul Birabent in Hommes, vignes, vins de l'Algérie française. *Éd. Jacques Gandini*

immigrants d'un même département : Vesoul-Benian peuplé d'originaires de la Haute Saône en est le meilleur exemple. Mais on vit aussi se renouveler certains épisodes du passé. La Stidia comme Kouba fut fondée par des immigrants allemands , 800 Prussiens partis à destination du Brésil et abandonnés sur les quais de Dunkerque, qui comptèrent parmi les meilleurs colons d'Algérie. Pendant les premiers mois ils défrichèrent la nuit pour aller vendre le bois le matin au marché de Mostaganem. De nombreux villages furent peuplés de gens déjà installés en Algérie. Ce fut le cas de Fort-de-l'Eau, qui faisait partie du domaine de la Rassauta et où Vialar établit des maraîchers mahonais qui cultivaient des jardins proches d'Alger, à Hussein-Dey notamment. Dans certains villages, les concessions étaient trop petites et après quelques vaines tentatives, les colons repartaient pour une nouvelle fondation. Parfois aussi, comme à Dra-el-Mizan, des colons libres, souvent des étrangers, avaient suivi l'armée au plus près, fait le coup de feu avec elle, et se trouvèrent en place au moment où l'on voulut créer un centre de colonisation.

Marengo fit établir par ses compagnies disciplinaires des villages comme Saint-Ferdinand et Mahelma et il obtint d'assez bons résultats .

La tentative la plus importante fut celle de Fouka où Bugeaud installa en 1841 une compagnie de soldats libérés, des légionnaires principalement, qui devaient cultiver leurs terres en commun, mais demandèrent vite à être désassociés. Pour mieux les attacher au village, Bugeaud eut l'idée de les marier. Sagement sans doute, Soult aurait souhaité qu'ils épousent de leur propre chef, des Espagnoles d'Alger. Mais Bugeaud, par principe, préférait des Provençales afin de mieux assurer un peuplement français. Une fille de colonel, envoyée à Toulon, décida à ce projet un certain nombre de jeunes filles, orphelines ou domestiques de la ville. On organisa une réunion au cours de laquelle les couples se formèrent, une vingtaine en tout, que l'on maria joyeusement au son du tambour et qui retournèrent à Fouka.

Toutes les Toulonnaises ne s'adaptèrent pas à leur nouvelle vie. Deux ou trois furent renvoyées pour inconduite et le peuplement de Fouka dut être complété par des familles de l'Isère. Mais dans l'ensemble, les colons mariés demeurèrent sur place et l'échec de cette curieuse tentative ne fut pas absolu, malgré ce qu'on en a dit.

En Oranie il y eut aussi des établis- sements de villages souvent facilités par l'utilisation d'une main-d'œuvre espagnole, librement immigrée. Venu en Algérie en 1844 sur l'invitation du commandant d'Illiers, Jules du Pré de Saint Maur reçut de Lamoricière une importante concession à Arbal et son installation fait penser à celle des « colons aux gants jaunes » dix ans plus tôt dans l'Algérois.

Les essais de culture

Les cultures le plus fréquemment entreprises étaient les *fourrages*, dont la cavalerie et le train consommaient d'énormes quantités, et le *blé*, culture traditionnelle pour les Français et encouragée par les souvenirs de l'Antiquité. L'Afrique n'avait-elle pas été le grenier de Rome ?

Mais l'exiguïté des concessions ne permettait pas de faire vivre la population avec les seules céréales. On tenta donc d'acclimater d'autres cultures plus rémunératrices. Du Pré de Saint Maur à Arbal, Hardy au Jardin d'Essai obtinrent quelques résultats. Mais le colon Nivoy se ruina en plantant des *mûriers*. Lieutaud ne put acclimater le *thé* dans la région de Blida, où, en revanche, les *mandariniers* et les *eucalyptus* réussirent parfaitement. Le *tabac* à partir de 1850 constitua une produc- tion très rentable, la *vigne* se développa aussi très rapidement.

La culture du *coton* , obtenue après la mort de Hardy avec un hybride qu'il avait créé, connut un certain succès, grâce aux précieux encouragements dont elle bénéficia pendant la guerre de Sécession, mais dont la suppression entraîna un recul presque total de la production.

La main- d'oeuvre

L'obstacle au développement de l'agriculture algérienne n'était pas technique, mais humain. On manquait de bras et la situation ne devait pas s'améliorer avant 1870.

La petite colonisation devait en principe constituer sa propre main-d'œuvre familiale, mais elle ne suffisait pas au moment des gros travaux. Les colons importants faisaient venir leurs travailleurs de France ou d'Espagne. En Oranie, les Espagnols, débarqués sans emploi, se louaient volontiers, mais à Alger ils trouvaient tout de suite à s'occuper dans les carrières ou le roulage. On expérimenta donc très tôt des machines agricoles, moissonneuses et batteuses à vapeur.

Les difficultés financières

Ces progrès étaient d'autant moins accessibles aux petits colons que le manque d'argent fut une des plaies de l'agriculture algérienne du milieu du siècle. Les colons devaient vendre hâtivement, donc mal, leurs premières récoltes pour rembourser leurs prêts d'installation. Ils empruntaient à des taux usuraires, 24 %, voire 36 %, que dénoncent tous les responsables et tous les témoins. La réunion des titres de propriété dans la Mitidja, qui arrêtait les transactions et empêchait la constitution des hypothèques, vint aggraver la crise à partir de 1844 et l'on relevait des prêts à 50 %. L'institution de la Banque de l'Algérie et l'établissement de banques locales ne devaient amélio- rer que très lentement la situation.

Les transports

Une fois surmontées les épreuves du début, l'isolement demeure un obstacle constant au développement des campagnes algériennes. Car les difficultés de

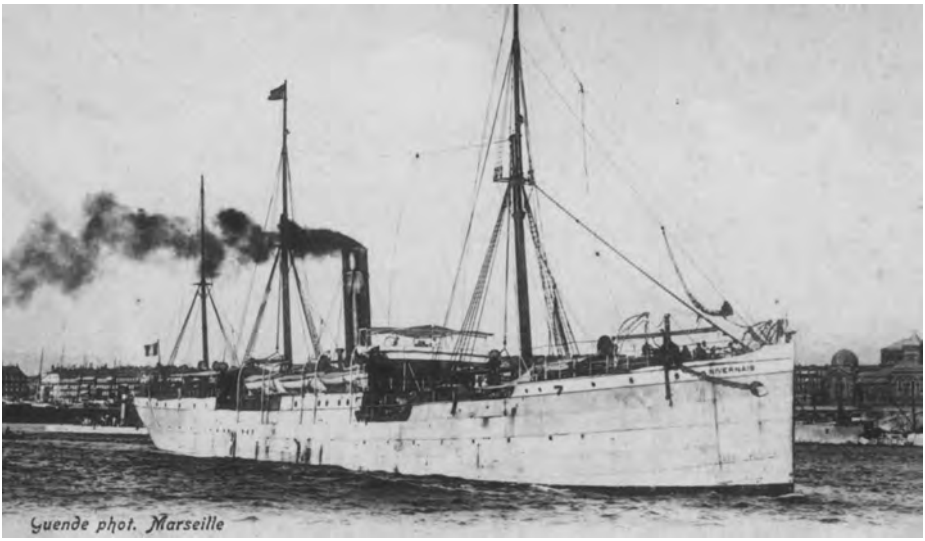

Les premiers transports par vapeur - Le Nivernais SGTM

communications affecteront longtemps la vie de toute la colonie, à l'exception de petites zones privilégiées.

L'établissement des *routes* fut d'abord l'œuvre de l'armée qui ne pouvait se contenter des pistes et des sentiers muletiers qu'elle avait trouvés en débarquant. Cependant, le travail était très imparfait car effectué trop hâtive- ment. Les colons se plaignaient de ne pouvoir faire une partie de leurs trans- ports qu'à dos de mulet. Les villages n'étant pas toujours établis sur les rou- tes, il appartenait aux intéressés eux-mêmes de se relier à la route la plus proche. C'est seulement entre 1873 et 1914 qu'on parvint à relier tous les villages entre eux. La situation devait s'améliorer progressivement et, sous le Second Empire, on voit apparaître d'assez nombreux voyageurs circulant pour leur plaisir, encore que dans des conditions parfois aventureuses.

Dans l'intérieur du pays, il n'y avait que les *diligences*. Celles-ci ont été immortalisées par Daudet, dont la des- cription concorde avec celle de tous les voyageurs. On s'arrêtait dans les fermes au gré du conducteur et on passait les oueds à gué. Il arrivait que les voitu- res versent. Lorsque la route était trop mauvaise, on invitait les passagers à descendre.

Lorsque cela était possible, et durant très longtemps, la circulation des voya- geurs et des marchandises se fit *par mer*. Toutefois, ces liaisons maritimes, bien que plus sûres et moins coûteuses, n'étaient pas irréprochables quant à la régularité et au confort. Le moment le plus difficile était celui du débarque- ment, les vapeurs ne pouvant accoster au port. On devait recourir aux ser- vices des bateliers rameurs dans des

Une diligence, bien décrite par Daudet

conditions souvent coûteuses et périlleuses.

Quant au réseau *ferroviaire*, il fut très lent à être réalisé. Les travaux furent commencés par l'armée. La ligne Alger-Blida était encore, à la fin de l'Empire la seule ligne algérienne. Le rail ne devait atteindre Oran et commencer à jouer un rôle économique qu'en 1871.

Développement de la colo- nisation

Ce fut l'une des conséquences de la révolution de 1848. A la fois pour réduire le nombre de chômeurs et des émeutiers et pour permettre l'expérimentation *in vivo* des théories socialistes, le gouvernement provisoire établit un important programme dont l'appli- cation permit de créer quarante deux villages et d'installer 20000 personnes, chiffres considérables mais qui recouvrent une réalité souvent moins brillante.

Une vaste propagande avait été faite par la voie de la presse et par affiches, à Paris presque exclusivement, qui sem- ble avoir porté surtout sur les ouvriers du fau- bourg Saint Antoine. Un bon nombre de chômeurs s'inscrivirent, d'autres

Une des premières voitures automobiles mais la charrette n'est pas loin

En 1848 les premiers départ en

aussi, attirés par la perspective d'une vie plus large et le désir de devenir proprié- taires, tel cet ouvrier dont parle Rasteil dans son *Calvaire des colons de 48* et qui gagnait bien sa vie comme charpentier, tandis que sa femme était blanchisseuse et sa fille brodeuse. A tous on promet- tait une maison, deux à trois hectares de terre, du bétail, des instruments de travail et la subsistance jusqu'à la mise en valeur des terres.

Plusieurs convois partirent ainsi de Bercy dans les derniers mois de 1848 et au début de 1849 avec discours de parlementaires et parfois bénédiction de l'archevêque. La traversée de la France se fit par voie fluviale sur des bateaux plats, les familles étant entas- sées dans une grande promiscuité et sans le moindre confort. Pour amélio- rer l'ordinaire, les hommes acceptaient volontiers de haler et étaient préférés aux haleurs professionnels, qui demandaient plus cher. Après une longue traversée maritime suivie d'une interminable route, les émigrés aboutirent enfin lamentablement à leurs lots, 2 à 10 hectares de broussailles incultes dans des lieux sauvages. Hâtifs, et souvent à peine ébauchés, presque partout, les futurs centres n'étaient nullement en état d'accueillir les arrivants. Ils campèrent souvent dix-huit mois sous la tente avant de se loger enfin dans des maisons de deux pièces de 3m,50 sur 5, couvertes en tuiles, sans plafond, sur un sol de terre battue, construites au moins en partie par eux-mêmes.

En définitive, sur 20502 émigrés, 3359 moururent rapidement ; 7038 rentrèrent en France ; une moitié à peine resta en Algérie, mais peu dans le bled. Ils retrouvèrent dans les villes algériennes des professions plus confor- mes à leurs capacités. ■

Les transports en chalands des colons de 1848

Emile et Simone Martin-Larras

Dans le cadre des difficultés affrontées par nos pionniers, nos amis Martin - Larras ont publié sous l'égide du musée de la batellerie deux petits ouvrages[1] très instructifs et fort bien illustrés et qui complètent parfaitement l'article de Marc Baroli. Ils nous ont permis d'en publier un extrait.

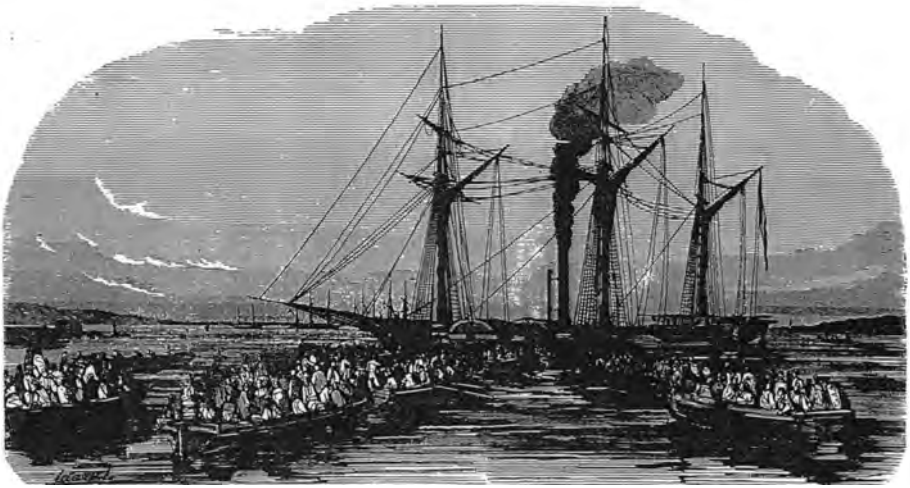

Le travail essentiel de l'entrepreneur consistera à préparer, dans une longueur utile d'environ 20 m sur une largeur d'environ 4 m, un logement "décent" pour… 180 colons, hommes, femmes, enfants de plus de 2 ans (les enfants en bas âge ne sont jamais comptés ni pour la place occupée… ni quasiment pour la nourriture nécessaire à leur alimentation) et ce pour une durée d'environ une dizaine de jours.

Cette gageure conduit à prévoir, par passager, une place "assise" de… 45 cm… de large.

L'aspect extérieur du cabanage est classique : des planches mal jointes que recouvre une mauvaise toile goudronnée forment le toit des chambrées ; des banquettes extérieures courent le long des plans inclinés pour permettre le service de l'équipage ; au moindre rayon de soleil les colons s'y réfugient quand ce n'est pas sur le toit même pour y fuir l'atmosphère invivable de l'intérieur.

L'aération du logement est en effet

1. Disponibles au Musée de la Batellerie 78700 Conflans-Sainte-Honorine

plus que limitée par seulement deux portes, à l'avant et à l'arrière, et des "vasistas" tous les 10 pieds.

L'espace libre du chaland est divisé en 4 compartiments : à l'avant une cabine est réservée pour la cuisine du bord et les réserves alimentaires, à l'arrière du logement pour le service de l'équipage. 2 chambres de 90 personnes sont aménagées sur une longueur d'au plus 17 m, elles sont séparées par l'osset central du bateau : les chalands ne sont en effet jamais absolument étanches et périodiquement les mari- niers doivent vider l'eau infiltrée ce qui nécessite des planchers mobiles à l'avant, à l'arrière et au centre.

Les chambres sont éclairées la nuit par 2 quinquets fumeux ; dans leur longueur ont été installés 4 rangs de banquettes de 55 cm de largeur, 2 adossées aux bords pour les femmes et enfants, 2 autres au milieu avec dos- siers pour les hommes ; elles servent à la fois de sièges et de lits, et c'est dire que de Paris à Chalon, les colons sont condamnés à ne guère dormir ; sous les banquettes disparaissent à moitié les cartons, les provisions de route, quelques matelas roulés en long ; entre les banquettes un couloir de 1,05 m permet de circuler librement ; chaque individu a pour se mouvoir, s'asseoir et se coucher à peu près un pied et demi de surface !

Au-dessus des banquettes et aux

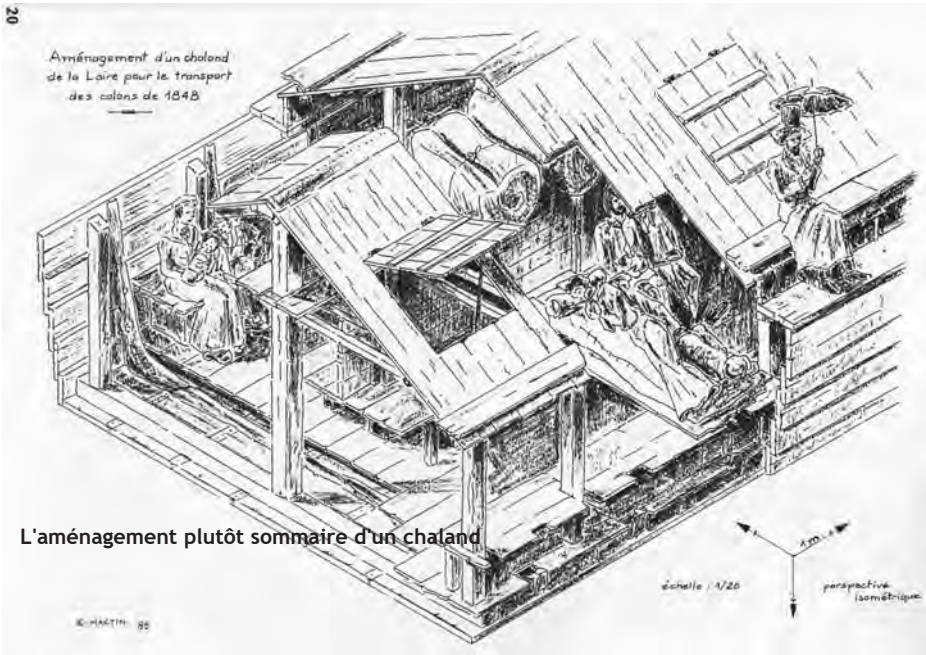

L'aménagement plutôt sommaire d'un chaland

Le confort intérieur est très relatif

deux tiers de la hauteur du baraquement sont placées horizontalement des planches formant soupente, sur lesquelles on entasse de menus bagages et surtout, pêle-mêle, de-ci de-là, matelas roulés sur matelas ficelés, paquets de couvertures sur couvertures en paquets. Les colons ont en effet le droit d'emporter un matelas pour deux personnes mais il paraît impossible de les étaler sur ces banquettes trois fois trop étroi- tes, aussi chaque individu s'arrange à sa façon : l'un dans une couverture, l'autre dans un châle, les petits enfants sur leurs mères ; les parents des familles trop nombreuses restent debout pour pouvoir coucher plus confortablement leurs petits. Quelques hommes résou- dront le problème en empruntant des planches aux mariniers sur le trajet qu'ils arrangent en travers des ban- quettes pour y étendre les matelas ; cette astucieuse disposition oblige tout le monde à coucher non seulement pêle-mêle mais aussi tête-bêche, afin de ménager l'exigüité de la surface disponible. Ce système quoique souvent adopté répugne évidemment à bien des femmes qui, bien qu'habillées, n'en souffrent pas moins du contact de voi- sins qui, involontairement pendant le sommeil, s'étendent souvent au-delà même de la communauté du matelas.

L'inconfort s'accroît encore par temps de pluie, le jointage du cabanage étant loin d'être parfait et bien souvent les parapluies devront être ouverts à l'intérieur même des chambres. L'atmosphère y devient alors rapidement irrespirable ; l'haleine de cent cinquante individus agglomérés dans un si petit espace ne tarde pas à vicier le peu d'air que tentent certains de purifier en brûlant du genièvre !

En mettant le pied sur le bateau, chaque colon est régi militairement et

le capitaine peut s'il le juge nécessaire, ordonner le débarquement et faire reconduire à Paris, de brigade en brigade, celui qui ne se conformerait pas à la discipline du bord…

Le service de santé n'est pas inexistant puisque du bouillon est prévu pour les malades et que des tisanes sont délivrées sur un bon du docteur. Les accouchements étant fréquents, bien qu'il soit interdit officiellement aux femmes enceintes d'entreprendre le voyage… L'organisation d'une ambulance dans le bateau d'état major se révèlera nécessaire. Les initiatives individuelles seront également remarquables et le 4e convoi se souviendra de la courageuse femme qui, de la seule inspiration de son cœur, s'est vouée aux fonctions d'infirmière durant le voyage ; malheureusement en passant d'un bateau à l'autre pour le service qu'elle s'est imposé, elle a le pied pris et écrasé entre deux plats-bords ; à Marseille elle doit subir l'amputation d'un orteil ce qui ne l'empêchera pas de poursuivre son aventure en Afrique.

La mortalité est hélas relativement élevée et surtout infantile. Elle traduit les séquelles de la misère, de la malnutrition, les fatigues du voyage et aussi pour les nouveaux nés, l'asepsie rudimentaire présente aux accouchements ; chaque décès est consigné sur le journal du bord et sur le registre d'une localité voisine ; puis la pauvre petite créature est déposée à terre, confiée à un fossoyeur, de préférence la nuit pour minimiser l'impression douloureuse sur le convoi.

La mort frappe par ailleurs fréquemment l'ivrogne aux gestes mal assurés, qui aux passages des écluses, qui en équilibre instable sur la toiture en pente, humide, glissante du cabanage : c'est la chute fatale souvent suivie de noyade et d'autant plus tragique qu'elle est peut-être ignorée si elle se produit de nuit laissant une famille complètement désemparée par cette disparition. ■

Les futurs colons remplaçaient parfois les haleurs

1867, la terre a tremblé à Blidah

René de Chancel

Notre collaboratrice Jacqueline Gemaehling nous a communiqué cette lettre de son arrière grand-père, fils d'Ausonne de Chancel écrivain, poète qui fut préfet de Blidah et propriétaire à Mouzaïaville. Nous avons parlé de son ami Petrus Borel dans le numéro 62 de notre revue. Merci de ce témoignage émouvant.

Ma chère Marie,

Ma foi, nous nous sommes sauvés, et tout juste, d'une terrible aventure. Je ne sais si vous connaissez déjà par les journaux le tremblement de terre du 2 janvier.

Ma mère et ma sœur étaient encore installées à la campagne et j'étais allé y passer deux jours avec elles. A 7 heures du matin, je fus réveillé par une danse insolite du toit qui remuait exactement comme le couvercle d'un pot-au-feu quand l'eau bout, et le mur, contre lequel mon lit se trouvait, a eu l'obligeance de se renverser du côté opposé, sans quoi je ne t'écrirais cer- tainement pas aujourd'hui.

Heureusement, ces dames étaient levées et ont eu la présence d'esprit de se mettre sous une porte d'un gros mur, qui lui, s'est tenu debout. C'est te dire que je ne me suis pas fait tirer l'oreille pour sortir de mon lit ! mais le pis de la chose, c'est que la maison, frémissant toujours comme une voiture qui marche, je ne pouvais ouvrir la porte sur laquelle pesait le mur affaissé. Enfin, au bout de plusieurs siècles d'efforts quasi désespérés, nous avons pu nous précipiter dehors.

Papa était à Blidah où la secousse a été beaucoup moins forte, et il a pu sortir de la maison. Somme toute, la ferme est complètement perdue mais nous devons nous considérer comme très heureux puisque nous sommes en vie.

Le désastre général est tel au village de Mouzaïa (dont nous dépen- dons) qu'il n'y a pas d'exagération possible. Lorsque j'y suis arrivé, pas une seule maison ne pouvait seulement abriter une chèvre : rien, rien, rien ! On ne voyait que des gens à moitié écrasés ; on n'entendait que des cris de mort et de désespérés ; de malheureuses femmes cherchaient leurs enfants qu'elles déposaient méconnaissables au milieu des routes ; des paquets de sang et de chiffons, de la boue humaine ! Quel triste spectacle et quelle ruine ! Cinquante morts dans un village de cinq cents âmes à une heure où presque tous les colons étaient dehors !

La route tremblait à ne pouvoir se tenir en équilibre, des arbres énormes fouettaient l'air comme des cravaches, les animaux couraient en hurlant. Rien ne saurait donner une idée de l'épouvante dont on était pénétré en songeant que nul endroit ne pouvait nous offrir la sécurité. Pour moi, je ne comprends pas que la terre ne se soit pas fendue à Mouzaïa et que l'Atlas soit encore debout.

Nous sommes installés sous des tentes. Heureusement que la pluie a cessé car tout ce monde de mourants n'avait pas une couverture pour s'abriter d'une pluie torrentielle et n'avait pas un morceau de pain à manger.

Quant à Aucapitaine, le malheureux s'est trouvé pris dans une petite maison à moitié chemin de la campagne et du village et on l'a aidé à se tirer des décombres où il était presque enterré. Personne de mort dans la famille ! C'est prodigieux vraiment.

Madeleine t'écrira un de ces jours. Elle est encore tout à l'envers et on le serait à moins. Maman qui a montré un courage très rare, fait des malles en ce moment car ces dames vont aller passer quelques jours près d'Alger en attendant que la sous-préfecture soit consolidée.

Adieu, chère Marie. Je vous embrasse bien tous.

Ton cousin bien affectionné,

René de Chancel ■

« Mon âme est triste comme l'ombre d'un nuage » La vie d'un colon racontée par lui-même

Joseph Martin

1870, la date nous paraît encore proche et cette histoire d'un colon racontée par celui-là même qui l'a vécue nous semble bien extraordinaire et touchante. Écoutons-là avec respect et admiration.

La guerre de 1870-71 terminée et l'Alsace et la Lorraine annexées à l'Allemagne, notre seul moyen d'échapper à la botte allemande était d'émigrer. Mon père avait d'abord l'intention d'aller en Amérique, mais comme beaucoup d'Alsaciens, il avait finalement décidé d'aller en Algérie, territoire français à la porte de la France.

Au mois d'août 1872, mon père s'est rendu à Belfort afin d'opter pour la France et le mardi 24 septembre, nous avons quitté Colmar. Le 29 au soir nous étions à Constantine. J'étais alors dans ma dix-septième année. Deux jours après notre arrivée, il fallait par- tir. Pour nous rendre à Sidi Khalifa le 1er octobre, il y avait six prolonges conduites par des hommes du train d'artillerie.

Avant de charger nos bagages et nous-mêmes, on a d'abord chargé de grosses tentes. Nous ignorions à quel usage devait servir ces tentes. La nuit du 1er octobre nous avons couché à Oued Athmenia et le lendemain nous avions quinze kilomètres à faire pour nous rendre à Sidi-Khalifa. En cours de route, jugeant que les quinze kilomètres devaient bientôt être parcourus, nous avions beau nous crever les yeux, aucune maison ne se présentait à notre vue.

Enfin, arrivés à l'endroit où est le village aujourd'hui, le maréchal des logis a donné des ordres à ses hommes d'arrêter les prolonges et de les décharger. Nous étions alors dans une forêt de chardons plus épineux les uns que les autres, qu'il fallait débarrasser pour monter le village, c'est-à-dire les tentes, chacune sur son numéro du lot urbain attribué. C'était la misère qui commençait. Tous les colons étaient consternés. Pour faire la cuisine il n'y avait pas trace de bois. Il fallait faire le feu avec des chardons pleins d'épines du haut en bas et que l'on ne pouvait toucher sans se faire piquer. On était alors loin du bois à brûler d'Alsace ! Nous étions presque toutes des familles nombreuses de six et même huit enfants. Comment loger tout ce monde sous une tente avec les bagages

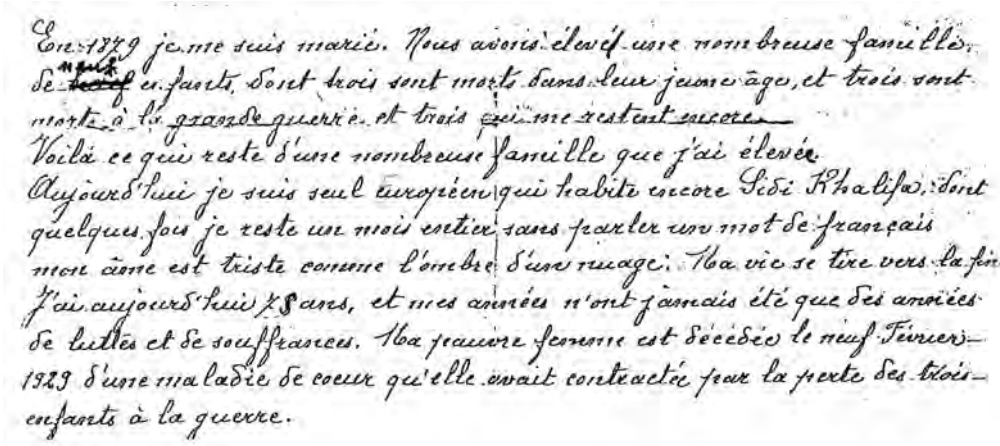

En 1879 je me suis marié. Nous avons élevé une nombreuse famille de neuf enfants, dont trois sont morts dans leur jeune âge, et trois sont morts à la grande guerre et trois qui me restent encore.
Voilà ce qui reste d'une nombreuse famille que j'ai élevée.
Aujourd'hui je suis seul européen qui habite encore Sidi Khalifa, dont quelques fois je reste un mois entier sans parler un mot de français mon âme est triste comme l'ombre d'une nuage. La vie se tire vers la fin. J'ai aujourd'hui 78 ans, et mes années n'ont jamais été que des années de luttes et de souffrances. La pauvre femme est décédée le neuf Février 1929 d'une maladie de coeur qu'elle avait contractée pour la perte des trois enfants à la guerre.

et encore faire la cuisine, car les tiges de chardon une fois mouillées ne brûlaient plus. ?

Tout l'hiver, il pleuvait et neigeait. Le poids de la neige faisait tomber les tentes sur les occupants. La misère était grande. Il fallait faire quinze kilomè- tres, toujours à pied, pour aller à Oued Athmenia chercher le pain et les pro- visions sur le dos.

Mais là n'était pas la seule misère que nous avions à supporter. C'était l'eau. Comment une administration avait-elle pu créer un village de colonisation sans s'occuper de savoir si l'on pouvait s'alimenter en eau potable ? C'est cependant ce qui est arrivé pour Sidi-Khalifa. Pendant cinq ans nous n'avons pas eu d'autre eau que celle de la rivière. En hiver, cela passait encore, mais en été, dès le mois de juillet, il ne restait de l'eau que dans quelques grands trous non alimentés par des sources souterraines. Gens et troupeaux s'alimentaient de cette eau stagnante, qui finissait par prendre la couleur verte et était remplie de tortues d'eau.

L'année 1874, on a joué une autre musique. En adjudication une conduite d'eau d'une longueur de cinq à six kilomètres a été creusée dans toute sa longueur et les tuyaux étaient couchés tout le long sur le bord de la conduite pour être mis en place. Or, quelle surprise ! Un matin, s'amènent deux charrettes pour chercher les tuyaux qui nous étaient destinés et les transporter à Zeraïa que l'on a créé à cette époque.

Enfin, en 1877, on nous a fait une conduite d'eau. La source n'est pas d'un grand débit, mais c'est de la bonne eau potable. Aussitôt, au village, les fièvres ont diminué, jusqu'à leur dispa- rition presque totale au fil des années. Aujourd'hui, l'administration ne laisse pas les habitants sans eau potable. Souvent même, les fontaines coulent avant que ceux-ci y soient installés.

Néanmoins, il reste encore quelque chose à faire pour la création de villa- ges. C'est le choix de l'emplacement du futur village qui n'est pas toujours réussi.

Nous avons défriché la terre à coups de pioche pour planter de la vigne dans des endroits inaccessibles à la charrue. Il fallait piocher cette vigne deux à trois fois par an. Nous étions au travail avant le lever du soleil et jusqu'à son coucher.

Une grande faute a été commise en Algérie, c'est d'avoir donné des conces- sions trop petites dans les villages. On s'en aperçoit aujourd'hui, mais il est trop tard. C'est toujours par les conseils des hommes, dont la compétence en matière de colonisation est nulle, que se font ces gaffes. Parcourez le département de Constantine, vous rencontrerez des villages en ruines, encore habités par trois ou quatre colons, ou complètement abandonnés. En admettant qu'une famille, s'installant dans une de ces concessions, ait de quoi vivre les premières années, lorsque les enfants grandissent et se marient, que leur reste-t-il pour vivre ? Les nouveaux ménages ne pouvant subsister, quittent avec regret le village pour se diriger vers la ville où ils sont presque toujours assurés de trouver du travail. C'est ainsi que les villages se vident.

La sécurité dans les premières années laissait beaucoup à désirer. Combien de fois, lorsque le matin un colon du village allait à son écurie pour sortir les bœufs pour aller au labour, l'écu- rie était vide, les bœufs étaient volés

Le terrain était très dur à piocher

et lorsque, le matin, on allait charrier les gerbes de blé, celles-ci avaient disparu durant la nuit. Combien de nuits, avons-nous dû passer dehors le fusil à la main pour garder le grain et la vigne et, malgré cela, on se faisait voler. Il n'y avait pas une écurie dans tout le village qui n'avait eu la visite des perceurs de murs.

Le 26 juin 1881, mon père, était parti accompagner un camarade à la ferme Drouhot. Ils ont été attaqués, au retour, à coups de pierres et de cou- teaux, à 1800 mètres de Sidi Khalifa. Mon père, criblé de coups, s'est éva- noui jusqu'au matin où la fraîcheur l'a ranimé. Il est rentré très lentement et a pu vivre encore quatre ans avec de grands soins. Mais son camarade est mort, brûlé vif par ces barbares. Il y avait de quoi se révolter.

En 1877, j'ai été appelé à faire mon service militaire au 4e Zouaves à Alger. Toute la classe s'est rendue à Philippeville pour embarquer, car le chemin de fer pour Alger n'était pas encore commencé. Ce changement de climat et d'air m'a fait du bien. Les fièvres m'avaient quitté.

En 1879, je me suis marié. Nous avons élevé une nombreuse famille : neuf enfants dont trois sont morts dans leur jeune âge et trois morts à la grande guerre. Trois me restent encore. Aujourd'hui, je suis le seul Européen habitant encore Sidi-Khalifa. Je reste parfois un mois entier sans parler un mot de français. Ma vie tire vers la fin. J'ai aujourd'hui 75 ans et mes années n'ont jamais été que des années de lut- tes et de souffrances. Mon âme est triste comme l'ombre d'un nuage. Ma pauvre femme est décédée le 9 février 1929 d'une maladie de cœur, contractée à la suite de la perte de ses enfants à la guerre. Lorsque, par hasard, vous passerez à Sidi Khalifa devant ma petite maison délabrée, levez votre chapeau et saluez bien bas car, de cette petite maison, à la déclaration de la guerre, sont partis quatre héros, mais il n'en est revenu qu'un seul.

On m'a concédé une petite allocation pour la perte de mes enfants et souvent, on me la dispute encore, comme si j'étais un homme fortuné. Hélas, je suis destiné à souffrir moralement et physiquement jusqu'à la mort qui ne saurait tarder.

Sidi Khalifa, le 1er octobre 1930 ■

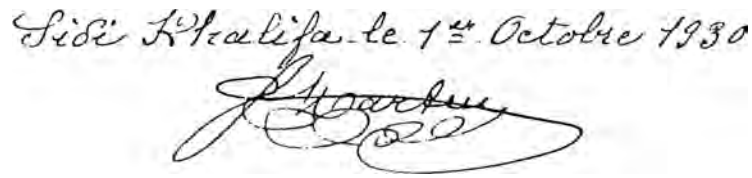

Johann Puhl : émigrant allemand en Agérie

Alain Amato

Voici un Allemand qui n'a pas hésité à quitter sa terre pour se lancer dans une aventure, sur la foi de discours faisant de l'Afrique une terre d'espoir et de bonheur. C'est son histoire que nous conte ici son arrière petit fils.

Saarwellingen, ville du royaume de Prusse, automne 1854. Un homme quitte sa terre natale. Il a 29 ans. Il est célibataire et s'appelle Johann Puhl. Il a été représentant de sa commune de 1845 jusqu'à l'année précédente. Depuis la mort de ses parents c'est son frère aîné, Nicolas, qui a hérité de la terre familiale. Aussi Johann qui n'a plus d'attaches à Saarwellingen va tenter l'aventure en partant pour l'Afrique sur la foi des « On-dit » qui circulent à cette époque en Europe et qui véhiculent des espérances de vie meilleure, en Algérie, propagées par le biais de récits d'anciens soldats des débuts de la conquête mais aussi par les boniments d'agents d'immigration et la propagande gouvernementale. Il s'engage dans cette affaire sans trop de

Le marché de Batna

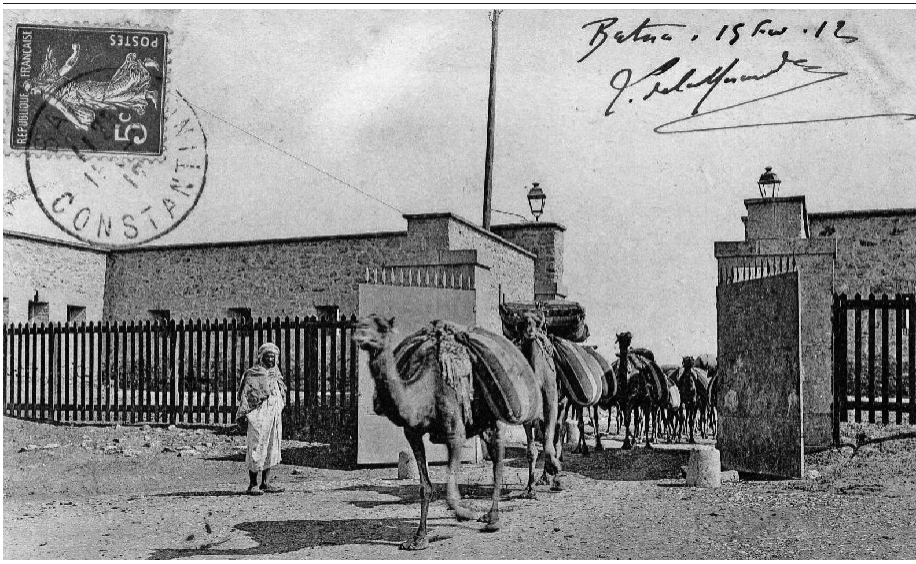

La porte de Constantine dans les remparts

prévoyance, ni beaucoup de réflexion, et avec surtout une complète ignorance de ce qui l'attend vraiment.

Saarwellingen est à quinze kilomètres de la frontière française. Johann traverse d'abord en diligence l'est de la France jusqu'à Chalon-sur-Saône puis par navigation fluviale descend la Saône puis le Rhône jusqu'à Avignon où un train prend le relais pour parve- nir au port de Marseille. Cette descente vers le sud aura duré une semaine et déjà entamé le pécule obtenu auprès de son frère dans le partage des biens familiaux.

Ensuite Johann va traverser la Méditerranée. Les May-Flower de l'époque qui amènent les émigrants vers l'Afrique avaient pour nom : Le Sphinx, L'Avenir, Le Louxor, (Un de ses passagers sera Alphonse Daudet), Le Province de Constantine, le Rhumel. Ce sont des bateaux mixtes à voile et « vapeur à hélice » comme précisé sur les prospectus de l'époque. La traversée de la Méditerranée peut durer 48 heu- res par beau temps, 53 heures en cas de tempête et même jusqu'à 64 heu- res s'il y a des avaries. Ce voyage est très éprouvant pour les quelques 300 émigrés hommes, femmes, enfants et vieillards qui s'entassent sur le navire. Étendus à même le pont quand il fait beau, dans la cale en cas de gros temps, enroulés dans une couverture, les pas- sagers touchent à peine à la soupe et au pain qui leur sont servis pendant le voyage. Souffrant tous du mal de mer, car les bateaux de cette époque sont de véritables coquilles de noix, ils arrive- ront épuisés sur une terre inhospita- lière au moment où ils auront besoin de toutes leurs forces pour faire face aux épreuves qu'ils auront à affronter.

Johann Puhl débarque sur la plage de Stora, petit village de pêcheurs servant provisoirement de port à la toute nouvelle ville de Philippeville (Aujourd'hui Skikda) créée par l'armée française en 1838. Le paysage est sensiblement le même que celui entourant Marseille. Les constructions sont de la même architec- ture que celles existant en France. Seuls des groupes d'Arabes encapuchonnés dans des burnous de laine blanche, une foule d'ânes servant de véhicules utili- taires et de nombreux palmiers, mettent une touche d'exotisme.

Ce n'est que le lendemain, dans la diligence qui amène Johann à Constantine, à 85 km au sud, que le changement s'opère. La route grimpe vers les hauts plateaux. À cette époque de l'année, elle est souvent coupée par les inondations. Le paysage devient aride, la végétation rare. Des montagnes aux crêtes déchiquetées et aux flancs caillouteux cernent l'horizon.

À Constantine Johann change de diligence pour parcourir la dernière étape de son odyssée. Le but de son voyage c'est Batna, à 120 km au sud de Constantine. Deux jours sont nécessaires pour y arriver, à travers des marais, puis le long de deux lacs aux eaux saumâtres, seuls paysages d'un haut plateau dénudé. Au loin le point de mire c'est le massif des Aurès aux pieds duquel, à mille mètres d'altitude, se situe une petite ville tracée au cordeau, entourée d'une muraille, le tout sans aucun cachet, ni pittoresque. C'est Batna, ville fondée par l'armée française en 1844. Deux semaines se sont écou- lées depuis le départ de Saarwellingen. La population de Batna à cette époque

Batna, un fondouk

est de 1883 habitants, se décomposant en 1084 Français, 503 indigènes et Johann Puhl qui sera le 296e étranger à venir s'y fixer.

Amère déception au terme de son voyage. Il ne peut obtenir auprès de l'administration la concession d'un terrain gratuit qu'on lui avait fait miroiter en Europe. Cause du refus : Johann ne possède pas un capital suffisant pour faire face à l'exploitation d'un domaine. Pour subsister il s'instaure maître voiturier. Il conduira des véhicules à travers la région. C'est alors que Johann fait la connaissance d'une jeune fille qui est presque une payse, Barbe Merdian. Elle a vingt ans, c'est une Alsacienne qui est née à Soultz-sous-Forêts (Haut-Rhin), gros bourg situé à une dizaine de kilomètres de la frontière allemande. Ils parlent la même langue et partagent les mêmes coutumes. De Saarwellingen à Soultz la distance à vol d'oiseau est de quatre-vingt dix kilomètres. Miracle de l'amour et de l'aventure, c'est à plus de 1500 km de leur pays d'origne qu'ils vont fonder un foyer. Batna étant sous juridiction militaire, c'est le comman- dant de la place qui fait office de maire et de notaire. Pour l'acte d'état-civil français, bien que gardant sa nationa- lité prussienne, il devient Jean, mais continue à signer Johann. Le mariage est célébré le 28 août 1855 sous le règne de Napoléon III en pleine guerre de Crimée, dix jours avant la prise de Sébastopol.

C'est en conduisant la diligence de Batna à Sétif, dans la plaine de M'Sila que Johann croisa un lion à volumineuse crinière noire. Les chevaux apeurés s'étaient cabrés, s'empêtrant dans les harnais et contribuant au déséquili- bre de la voiture qui resta de guingois dans le fossé. Indifférent à cette agita- tion, le lion traversa flegmatiquement la piste et continua son chemin. Encore une quarantaine d'années et le dernier des lions d'Algérie sera exterminé.

Johann Puhl laissera les routes pour revenir à la terre et deviendra agriculteur. Mais, sans ressources suffisantes, il ne pourra pas devenir propriétaire et restera journalier. Johann aura deux garçons, dont seul l'aîné Jules se mariera. La guerre de 1870 contre la Prusse, suivie de la défaite française de 1871 ne rendra pas la vie facile à ces sujets prussiens immigrés dans l'est algérien. C'est à cette époque que Johann prendra l'habitude de suspen- dre un fusil prêt à tirer auprès de la porte d'entrée de la ferme où il tra- vaillait. Il expliquait à la famille que
« Çà ! C'est pour les lions, les Arabes ou les revanchards de 70 ! » Ses fils perpétueront cette tradition leur vie durant. Johann Puhl, l'émigrant venu de Prusse, meurt à Batna en 1879 à l'âge de 54 ans.

Son fils aîné Jules Puhl qui s'est marié avec Émilie Bernard originaire de Sétif continue de travailler la terre. Le couple réussit à acheter une pro- priété à vingt kilomètres de Batna, sur

Les cinq filles de Jules Puhl

la commune d'El Mahder un village au pied du djebel Bou-Arif avec son point culminant à 1741 mètres. Ils s'installent en 1882 au lieu dit l'oued Chabat. Hélas, les trois premières années d'exploitation furent trois années de sécheresse. Rien ne poussa. Rien. Sans aucune ressource ils furent obligés de revendre leur terre à vil prix. Un cou- sin éloigné de sa femme les racheta. Et la pluie arriva la quatrième année. Mais pour eux, il était trop tard. De proprié- taires ils devinrent métayers.

En 1885, alors qu'il est âgé de 29 ans, Jules rassemble les actes de naissance, de mariage et de notoriété pour constituer le dossier de naturalisation de sa famille. Le décret lui donnant la naturalisation française passe au Journal Officiel du 26 septembre 1885. Jules Puhl n'aura que des filles, cinq. Jeanne, Barbe, Emilie, Marie, Madeleine. Ces filles élevées en plein bled loin de toute école seront illet- trées. Par contre elles parleront l'arabe couramment et c'est ainsi que Barbe Puhl qui fut ma grand-mère paternelle faisait office d'interprète dans un dis- pensaire de Constantine où elle était sage-femme auprès de la population indigène.

Quand Jules Puhl meurt des suites d'une chute de cheval en 1913, avec lui s'éteint le nom des Puhl en Algérie.

Dans cette aventure les épouses de Johann et de Jules n'auront pas eu une vie facile. La dureté d'un climat torride l'été, glacial l'hiver, les maladies, « les fièvres pernicieuses des miasmes palu- déens » comme on disait à l'époque, les privations occasionnées par une vie précaire, les maternités, mais aussi les angoisses dues à l'insécurité auront rai- son de leur santé.

1854 – 1913. Des 59 ans que les Puhl passèrent à travailler et à mettre en valeur la terre d'Algérie, il ne m'est parvenu en héritage qu'une médaille en argent. On lit sur la face « Honneur au mérite agricole » et au revers « Comice agricole de Batna -1899 – ». Eté 1974. Cent vingt ans, trois guerres, un royaume, un empire et plusieurs républiques après que Johann Puhl ait quitté son pays natal, je me suis rendu à Saarwellingen pour retrouver la trace de cet ancêtre. En découvrant les ver- tes collines et les champs cultivés de cette contrée et en la comparant avec le Batna que j'avais connu en 1950, j'ai pu mesurer tout ce que cet homme avait enduré en s'expatriant sur les ter- res ingrates et arides de Batna où cet Européen du Nord avait tenté de faire fortune.

Au cours de ma visite à Saarwellingen, j'étais entré en contact avec le pasteur de la paroisse. Heureux hasard, il s'intéres- sait à l'histoire de sa commune. Il me mit en relation avec

Weisgerber, enfant du pays, qui est un universitaire, archéologue minier et à ses rares moments perdus historien de sa ville natale. Gerd nous trouva un cousinage remontant au xviiie siècle et me demanda de rédiger une notice sur ces Puhl émigrés en Algérie. Il tradui- sit mon texte en allemand et l'édita, agrémenté de cartes postales d'Algérie, dans le 45 ^{e} bulletin d'histoire de la commune de Saarwellinguen en date de janvier 1983. Un retour aux sources par voie d'imprimerie pour mon ancêtre Johann Puhl.

C'est Alfred de Vigny qui écrivit en 1863 dans son poème *L'esprit pur* cette phrase terriblement paradoxale à pro- pos de la recherche généalogique de ses ancêtres:« **Si j'écris leur histoire, ils descendront de moi. »** ■

Préliminaires à l'installation du Protectorat français

Marie-Claire Micouleau

Préliminaires à l'installation du protectorat français
L'installation de la France au Maroc est intimement liée à la figure prestigieuse de Lyautey. Voici ce que nous dit Marie-Claire Micouleau.

Au Maroc, dans les années 1910, soit avant l'avènement du Protectorat, il n'y avait pas encore de colons français , seuls des commerçants , des aventuriers et des diplomates, représentaient la présence civile française. Trois frères de la dynastie Alaoui se disputaient le pouvoir suprême et furent successive- ment élus Sultans : Abd -El Aziz, Abd- El-Hafid, et Abd-El-Youssef

Abd-El-Aziz fut très vite écarté.

Mais, une fois élu à sa place, Mouley-Hafid n'assura pas son autorité, il était contesté au sein même de la dynastie, attaqué de toutes parts par les tribus dissidentes qui ruinaient son gouverne- ment (le *Maghzen*).

L'anarchie régnait d'autant plus qu'il avait détruit le prestige chérifien par ses exactions et les désordres de sa vie privée.

Sous la pression des Français, il abdiqua au profit de son frère Mouley Youssef

Les chefs de tribus des plaines côtières et surtout un certain El-Hiba, fils du celèbre marabout des confins de la Mauritanie Ma-El Ainin, étaient toujours dissidents et ne se rallaient pas au Maghzen (gouvernement du sultan). Ce El-Hiba menait sa troupe famélique et arrogante aussi contre les autres tri- bus, pillant et massacrant tout sur son passage.

A l'annonce de la signature du traité de Protectorat, (mars 1912) ces tribus avancèrent vers la capitale Marrakech de manière menaçante. Elles étaient menées par El–Hibaa, qui s'était fait nommer sultan à Tiznit et menaçait de ruiner tous les efforts de pacification entrepris.

Pendant cette période d'anarchie, divers événements amenèrent la France à intervenir. Ainsi l'assassinat du docteur Mauchamp provoqua l'occupation française d'Oujda, le massacre de neuf ouvriers sur le port de Casablanca amena une importante intervention française. De son côté, l'Espagne s'intéressait au Nord du Maroc. Enfin l'Allemagne s'opposait à la présence française. Pourtant le ministre de France à Tanger, Monsieur Reignault,

putsignerla Convention de Fès le 30 mars 1912. A la suite de cet accord, le Général Lyautey fut nommé Commissaire résident général de la France au Maroc le 28 avril 1912.

Réception à la Résidence générale par le général Lyautey

Lyautey devait, pour vaincre cette anarchie, s'assurer et assurer pour le sultan en place, Mouley Youssef, le soutien des autres caïds désireux de voir régner la paix au Maroc.

Lyautey et les grands caïds *

Le 11 octobre, à Rabat le général Lyautey, reçut au palais de Dar Beïda, Mouley Boubeker, frère cadet et khdifa du sultan dans le Haouz, et les caïd présents à Marrakech : Si Aïssa Ben Omar, Si EI-Madani El-Glaoui, El-Hadj Thami Glaoui, Si Abdelmalek El-Mtouggui, Si Tayeb El-Goudafi, Sid El-Ayadi El- Rahmani et une dizaine de seigneurs de moindre importance.

Dans un langage à la fois énergique et cordial, très nouveau pour eux, il leur exposa les grandes lignes de sa politique et les convia à collaborer loyalement avec lui à la régénération du Maroc. Tout en leur faisant comprendre les avantages qu'ils tireraient du nouveau régime, l'accroissement de leur autorité, la sécurité de leurs biens et de leurs personnes, il leur donna à entendre que si nos forces étaient là pour assurer l'ordre et la paix, elles pourraient servir également, le cas échéant, à avoir raison de ceux d'entre eux qui tenteraient d'a:buser de leur pouvoir vis-à-vis de leurs administrés.

Après l'affirmation nouvelle de son respect pour l'autorité chérifienne et les croyances et coutumes de la population, le Résident Général termina son allocution par un appel chaleureux à la concorde entre les ouvriers français et marocains d'une oeuvre commune de justice et de progrès.

Si Aïssa Ben Omar,[1] choisi comme porte- parole de l'assemblée, répondit en donnant au général l'assurance du dévouement des caïds et de leur ferme intention de collaborer sincèrement au programme qu'il venait de leur exposer.

« Personnellement - ajouta-t-il - je vous engage ma parole et je jure " sur

* *Au seuil du Maroc moderne*
Docteur F. WeisgerberRabat 1947

ma tête et mon oeil " d'y faire honneur en toute circonstance. "

La politique des grands caïds était inaugurée.

Ses inconvénients, malheureusement, ne tardèrent guère à paraître. Une quinzaine de jours plus tard, le colonel Mangin fit une promenade militaire le long du pied de l'Atlas, d'Amzmiz à Demnat. Les tribus, se croyant délivrées du joug des grands caïds, lui firent partout le meilleur accueil. Mais le lendemain, elles virent arriver les émissaires de Si EI-Madani El-Glaoui qui, forts de la présence de nos troupes dans les parages, opérèrent la rafle de toute la récolte d'olives des Mesfioua et des Touggana. [...]

« Ayant pris congé de Si Aïssa, le 13 octobre, (c'est le Dr Weisgerber qui parle) je repartis de Marrakech pour Rabat avec une petite escorte de cavaliers Abda.

« Il régnait dans la capitale administrative du protectorat une animation extraordinaire. La résidence était installée dans une petite villa achetée à cet effet (les services municipaux actuels) et, tout autour, on travaillait fiévreusement à la construction des baraques destinées à abriter les divers services, dont plusieurs étaient encore campés sous la tente.

« Il y avait cinq mois que le général Lyautey avait pris possession de ses fonctions de résident général. La beso- gne qu'il avait accomplie en ce laps de temps était formidable, et ceux-là seuls qui l'ont vu à l'oeuvre à cette époque, peuvent se rendre compte de ce qu'elle représentait de génie clairvoyant, d'énergie et de ténacité.

Elle pouvait se résumer ainsi ; pacification de tout l'ancien bled El-makhzen, à l'exception du Sous, du Tafilelt et de la trouée de Taza ; rétablissement du gouvernement chérifien et de l'autorité du sultan ; organisation de l'administration centrale du protectorat, projets de construction de villes.

Le Résident Général avait trouvé un *makhzen*[2] en loques : avant de pouvoir entreprendre toute autre réforme, il avait fallu le remettre sur pied et créer, à côté de lui, les différents services de notre protectorat. Ce travail d'orga- nisation fut retardé, tout d'abord, par l'opposition systématique de MouIey Hafid à toute politique de collabora- tion… Il ne put être abordé sérieuse- ment qu'après l'installation de la résidence à Rabat, l'abdication et le départ de Mouley Hafid, embarqué à bord du " Du-Chayla" le 12 août, et la procla- mation de Mouley Youssef.

Mouley Hafid avait ruiné le prestige chérifien par ses exactions, les désordres de sa vie privée et le mépris de toutes les règles du protocole chérifien, qu'il avait affiché dans les derniers temps de son règne. La nouvelle de son abdication avait été accueillie avec joie, mais la proclamation de son successeur par les oulamas de Fez avait été reçue sans enthousiasme. On connaissait peu

le nouveau sultan ; cependant on savait qu'il avait été désigné comme khalifat par Mouley Hafid, et en conséquence on s'en méfiait. Ce fut donc pour la population une surprise agréable lorsque Mouley Youssef se révéla musulman irréprochable, respectueux des traditions, insensible aux divertissements futiles auxquels ses prédécesseurs avaient sacrifié leur auréole.

Le maréchal Lyautey visite des chefs berbères

A Salé et à Rabat, l'accueil avait été plus réservé : mais là encore, Mouley Youssef avait rapidement conquis la population par la dignité de sa vie publique et privée et la correction de son attitude .

Le *maghzen*, reconstitué et réorganisé, avait commencé à fonctionner régulièrement.

Le sultan partit pour Marrakech avec. une partie de son *makhzen*. Le grand-vizir, El-Hadj Mohammed El-Mokri, resta à Rabat avec la majeure partie du personnel des différents départements pour assurer l' expédition des affaires.

« Avant son départ, le sultan avait bien voulu me (c'est toujours le docteur Weisgerber qui parle) recevoir et m'accorder une interview pour *le Temps*. « Vous pouvez dire aux lecteurs du Temps que je suis profondément reconnaissant au gouvernement français et au résident général de ce qu'ils ont fait pour moi et pour mon pays. »

« Je n'ai pas besoin de vous rappeler les difficultés formidables qui ont surgi en ces derniers temps et qui ont été vaincues par la vaillance de vos troupes. Les ennemis de l'ordre ont été réduits par la force et les hommes de bien ont été rassurés par la mansuétude. » [...]

« Sans l'aide de la France, le Maroc était perdu ; grâce à elle, la paix et l'ordre sont restaurés, l'autorité ché- rifienne a été rétablie, et un *makhzen* digne de ce nom a été constitué. En retour de ces bienfaits inestimables la France peut compter sur ma collabora- tion la plus loyale. »

« Dès à présent, mon *makhzen* fonctionne normalement, en parfait accord avec la Résidence, et ce travail commun a déjà produit une série de mesu- res utiles, dont les plus importantes

ont eu pour objet de mettre de l'ordre dans les finances et de reconstituer le domaine de l'Etat. Une autre mesure a été prise en vue de réorganiser l'administration des fondations pieuses ou d'utilité publique. Enfin, nous allons prendre toutes les dispositions pour étendre l'application du *tertib*[3] à tout le *bled el-makhzen*. »

A peine la mehalla[4] chérifienne s'était-elle mise en marche, que la pluie, attendue depuis longtemps, se mit à tomber, et les bédouins, en voyant passer le sultan, ne manquèrent pas d'attribuer l'ondée bienfaisante à la baraka chérifienne.

Dès la fin de 1912, tandis que nos troupes, sous les ordres des Franchet d'Esperey, des Gouraud, des Mangin et de tant d'autres qui se firent un nom par la suite, reconstituaient l'ancien *bled el-makhzen*[5] et y assuraient l'ordre et la paix, la machine administrative était en marche, et la plupart de ses rouages avaient déjà fourni une somme considérable de travail utile.

Le générai Lyautey était partout, voyait dirigeait tout, bousculait tout le monde tant à l'avant qu'à l'arrière, passant une partie de ses nuits en auto- mobile, fournissant au minimum douze et plus souvent quinze heures de travail par jour.

– Eh bien ! me dit-il un jour que je le croisais sur un chantier, répondant à mon salut par un geste brusque vers son képi en bataille : vous voyez, ça barde ! Et je crois que nous tenons le bon bout. Qu'en pensez-vous ? " Et il passa en coup de vent.

Comme interview, ces déclarations n'étaient guère utilisables et cependant rien alors ne résumait mieux la situa- tion: Nous tenions le bon bout, et " ça bardait " ...

Une infrastructure, portuaire, routière, ferroviaire, énergétique, se développa à partir, surtout, de 1914. Des terres en friche furent mises en valeur, de nouvelles mines exploitées, et, sur la proposition de Lyautey, le monopole d'exploitation fut reconnu à l'Etat maro- cain, en particulier pour les phosphates de chaux. L'équipement industriel attira de nombreux Français. L'édification de villes nouvelles a été l'objet d'un mouvement architectural très important et original, grâce à des études intelligentes et au respect des habitations existantes, donnant ainsi naissance à une véritable école d'urbanisme. ■

1. Si Aïssa Ben Omar El-Abdi, caïd des Abdi, un grand seigneur arabe, aux traits aquilins légèrement bistrés, ami loyal et ennemi implacable, à l'apogée de sa puissance avait un fief qui s'étendait jusqu'à 60 kilomètres de Marrakech, sa cavalerie était la plus réputée du Maroc. Il avait cependant perdu du crédit auprès du sultan Mouley Hafid et notamment avait été privé de son commandement de la ville de Safi. Resté fidèle à Lyautey, il n'avait pu empêcher l'occupation de Marrakech par El-Hiba, mais avait réussi à convaincre les Doukkala de le rallier, ce qui permit au colonel Mangin de chasser El-Hiba de Marrakech le 7 septembre.

2. maghzen : le gouvernement chérifien

3. terbib :impôt royal

4. mehalla : camp, armée levée par un caïd ou par le sultan

5. bled El-Maghzen : les régions gouvernées par le sultan

A propos de quelques vieux Marocains

par Patrice Sanguy

A partir de quelques figures qui ont marqué son enfance Patrice Sanguy nous donne à voir avec amitié et chaleur une histoire ou plutôt quelques belles images du Maroc.

Vois-tu, disait Papa ou Maman, ou l'Oncle Charles, ou la Tante Fifi, ce monsieur que tu as vu tout à l'heure est un Vieux Marocain. Oui, mais qu'est-ce que c'est qu'un Vieux Marocain ? Ah, c'est bien autre chose qu'une vieille personne ! c'est quelqu'un qui a connu le Maroc avant les Français, tentait alors d'expliquer le père, la mère, l'oncle ou la tante qui avaient sans doute eux- mêmes du mal à se figurer ce qu'était le Maroc d'avant Lyautey. Et si vous y songez bien, il y avait vraiment là quelque chose d'extraordinaire car c'était comme si à la même époque, - je vous parle, vous l'avez compris, de ces quelques années situées entre la fin de la guerre et le début des troubles qui précéderaient l'Indépendance du Maroc comme si donc, à la même époque, en Algérie, on avait pu montrer aux enfants de vieilles personnes qui avaient connu l'avant 1830, le dernier dey d'Alger et un certain coup d'éven- tail, voire même, et tout juste pour les plus jeunes, le Maréchal Bugeaud.

Or, notre 1830 à nous, c'était 1912. 1912, l'établissement du Protectorat et

Dessin de Geneviève Sanguy

l'arrivée de Lyautey, l'homme qui allait changer le pays, celui sans qui nous n'aurions pas été là.

Vois-tu ce très vieux monsieur appuyé sur sa canne et qui ne semble pas voir tous ceux qui s'inclinent respectueusement devant sa frêle silhouette enveloppée d'une gandoura blanche, c'est le Grand Vizir de Sa Majesté le Sultan. Il a bien plus de cent ans.

Oui, oui, je sais, et il est Premier Ministre depuis presqu'autant de temps, et il a parlé avec Napoléon III, et aussi avec le méchant Allemand qui n'aimait pas la France, comment s'ap-

pelle-t-il ? Tu parles du Chancelier Bismarck, je pense ! Oui, mais vois-tu, il a aussi connu Jean-Marie, un de tes arrière-grands-pères, qui, officier de marine à bord de l'Aigle, le yacht de l'impératrice Eugénie, avait fait avec lui la traversée inaugurale du canal de Suez à laquelle était invité le tout jeune ambassadeur du Maroc.

Mon père n'ajoutait pas que El Hajj Mohammed El Moqri avait pour habi- tude de répondre, goguenard, à ceux qui l'interrogeaient sur sa longévité bio- logique, qu'il l'attribuait au fait qu'il avait toujours consommé beaucoup de laitages, fait ponctuellement ses cinq prières quotidiennes et pratiqué les plaisirs de l'amour avec frénésie.

Quant à moi, quoique ne connaissant pas encore cette dernière anecdote, je trouvais qu'El Hajj Mohammed c'était encore plus fort que le général Djébli, le père d'un ami de Papa chez qui nous allions souvent dans le bled ! Lui aussi un très vieux monsieur, assez pète-sec, portant en toute circonstance des culot- tes de cheval et des leggins. Sa femme, la générale, était russe. Ils s'étaient connus à la Cour du Tsar du temps où le général, qui n'avait peut-être pas plus de seize ans, fréquentait l'école des Cadets de Saint-Pétersbourg.

Et voilà encore un personnage du vieux Maroc. C'est Lallâ Yaqout, une dame noire, pas si vieille que ça, puisqu'elle a à peu près l'âge de ma grand-mère. Elle est d'ailleurs la grand-mère d'un de mes camarades qui appartient à une grande famille de Fès. « Jâbounî men Timbouktou », soupire-t-elle, « On m'a amenée de Tombouctou ». Car, petite fille, on lui a fait traverser le Sahara à dos de chameau pour être vendue comme esclave à un chérif qui en a fait une de ses épouses.

El Hajj Mohammed, le géné- ral Djebli, Lallâ Yaqout, tout ça nous reportait bien avant, bien avant 1912, bien avant Lyautey dont le portrait à grandes moustaches figurait dans toutes les administrations.

En ce temps-là, me disait-on, le Maroc et Rabat, sa capitale, où tu vis, ne ressemblaient pas au pays que tu connais. La ville se blottissait dans un coin de l'immense enceinte, bâtie par les Almohades au XIIe siècle, entre l'Océan atlantique, le fleuve et la muraille des Andalous. A la place de la belle ville

Enlevée très jeune , elle épouse un chérif

moderne qui te semble avoir toujours existé, ce n'était que vergers, jardins, chemins de terre au milieu des aloès et des figuiers.

Et ces chemins, même à l'intérieur de l'enceinte, n'étaient pas sûrs. Quelques-uns des premiers habitants européens de Rabat, en avaient fait l'expérience. Partis pique-niquer à quelques centaines de mètres de chez eux, ils furent enlevés, puis rendus contre rançon par une bande venue des Séhoul ou des Zaër, dont le territoire commençait à la Porte que nous franchissons tous les jours et qu'on appelait avec effroi Bab el-Hadid, la porte du fer, en raison des poignards qui pouvaient en surgir à l'improviste.

Et tout cela, vois-tu, là où se dressent aujourd'hui la cathédrale Saint-Pierre, les belles maisons et les beaux immeubles devant lesquels tu passes pour aller au lycée.

Mais entre l'époque où on se promenait dans le coin à ses risques et périls et celle où on a construit ces édi- fices modernes, soit dix ou vingt ans avant ta naissance, il y a eu les débuts du Protectorat, où on vivait dans des maisonnettes de bois amenées en pièces détachées et qui étaient conçues pour les colonies tropicales avec des toits de tôle à forte pente pour la saison des pluies et des vérandas où prendre le frais.

Il en reste une, justement derrière la maison du général, perchée sur un talus, coincée entre les immeubles sous les palmiers de son jardin aux airs créoles avec ses hibiscus et ses cannas.

Un vieux monsieur y vit seul, qu'on aperçoit, habillé comme personne ne s'habille plus depuis longtemps, avec son casque colonial, ses shorts et ses bas blancs.

On le presse, paraît-il, de vendre cette bicoque qui a pris une énorme valeur, située qu'elle est maintenant en plein centre ville. Mais il tient à continuer à vivre comme on vivait avant la Guerre, avant la Grande Dépression, aux débuts du Maroc des Français, au temps jadis, c'est-à-dire il y a trente ans.

Apprenant tout cela, le petit garçon regardait d'un autre œil ces modestes préfabriqués, d'ailleurs très robustes, amenés de France, dont quelques-uns abritaient les classes primaires du Lycée Gouraud où il avait fait sa 8e et sa 7e. Des monuments historiques, en somme. Pourtant la maison où il vivait était à peine plus récente. Ce modeste bunga- low, logement de fonction des médecins de l'hôpital Moulay Youssef, n'avait que trois pièces mais était bien joli.

Et de fait la maisonnette était charmante. Blanchis à la chaux, ses murs extérieurs étaient en partie recouverts par les bougainvillées, le chèvrefeuille, le jasmin grimpant. Clôturé par une haie de tamaris entremêlés de géraniums grimpants, le jardin était empli de palmiers, d'orangers et de daturas à l'ombre desquels proliféraient cannas, zinnias et pensées.

La petite salle de séjour, avait pour principal ornement une cheminée,

décorée de carreaux de mosaïque verte, qu'on n'utilisait jamais parce qu'elle tirait très mal. D'ailleurs, comme la pièce n'avait pas de fenêtres et était très sombre, la famille ne l'utilisait que le soir, lui préférant dans la journée, quand le temps le permettait, la terrasse attenante dont les murs étaient recouverts jusqu'à mi-hauteur de zelliges, jaunes, vertes et blanches.

Comme les préfabriqués de bois, cette Villa Laënnec renvoyait à un des stades de la construction du Rabat moderne. Elle avait en effet été construite à la hâte pendant la première guerre mondiale. Et comme tous les matériaux de construction ou presque étaient réservés à la métropole, eh bien, les architectes du jeune Protectorat avaient utilisé ce qui était disponible sur place, chaux, pisé et zelliges, faisant par la même occasion travailler les artisans locaux.

Certes, la France et l'Europe sont en guerre, avait dit le Maréchal, mais ce n'est pas une raison pour s'arrêter de construire ici. Et on construisait, on construisait. Guerre Mondiale, ou pas Guerre Mondiale, Guerre du Rif ou pas Guerre du Rif, Dépression ou pas Dépression, on construisait. Villes, ports, routes, voies ferrées, barrages, on n'arrêtait pas de construire…

Au point que l'étranger de passage, ne s'apercevait pas que l'autorité de la France et du *Makhzen* chérifien se limitait encore aux pays de plaine et qu'au bout de ces plaines, il y avait comme une frontière au-delà de laquelle commen- çait ce qu'on appelait la dissidence, une dissidence qu'on ne perdait pas de vue dans les bureaux de Rabat et qu'on s'em- ployait à réduire pendant que les oublieux vaquaient à leurs affaires au milieux des chantiers de Casablanca ou de Meknès.

Mais, à la crête des collines, veillaient des irréductibles que les militaires français avaient appris à connaître et à respecter. Ils avaient guerroyé contre la France dès 1908 sur les Confins algéro-marocains lors de l'occupation de Béchar, rejoint ensuite le chef zaïan Mouha Ou Hammou qui occupait tout

Dessin de Geneviève Sanguy

le territoire situé entre Marrakech et Fès ; fait la guerre du Rif avec Abd-el-krim, celle du Djebel Saghro en 1934, et attendaient parfois encore de repren- dre du service dans les années 1950.

Mais, pour ceux qui savaient, c'était ce que signifiait la ligne hachurée qui, sur les cartes Michelin entourait ce qu'on appelait pudiquement les « zones interdites », où il était fortement décon- seillé de circuler sans accord préalable des officiers des Affaires indigènes.

Je ne mettais évidemment pas toutes ces choses là bout à bout dans mon enfance. Mais je savais assez bien com- ment s'étaient passées les choses dix ans avant ma naissance, dans le Grand Sud, au-delà de l'Atlas, et de l'Anti-Atlas, où pour Sultana, ma nounou, originaire de Taroudant, la ville des sorciers du Sous qui interrogent les morts pour trouver les trésors enfouis, Sultana donc, pour qui, après les murailles jaunes de sa ville natale, il n'y avait plus rien.

« Plus rien ! Elle en a de bonnes, ta Sultana !», disait mon oncle Charles qui, jeune médecin, avait été affecté bien au sud de Taroudant, à Lallâ Tiznit, place stratégique sur la route de la Mauritanie.

Je demandais, un peu déçu : « Alors, au Sahara, il n'y a pas de mines d'or, où des esclaves noirs travaillent gardés par des génies ? ».

« Moi, je n'en ai pas vu », répondait mon oncle. Mais il avait vu les troupeaux d'autruches filer dans la steppe, chassé la gazelle, ramassé des nacres plus grandes que la main au bord de l'Océan et vu les chikhât ôter leurs voiles bleus et danser sous la tente, la poitrine nue. Et il avait fait confectionner par des bijoutiers juifs de beaux bijoux berbères émaillés de vert et de jaune pour sa jeune épouse.« Mais, tu sais, il n'y avait pas que ça » ajoutait-il. Car les Français n'avaient pu pénétrer à Lallâ Tiznit qu'au prix d'accords dirimants avec les tribus locales. Et celles-ci veillaient de façon sourcilleuse à ce que ces accords soient respectés. Ainsi, les Français ne pouvaient utiliser qu'une piste pré- cise pour accéder à Tiznit dont ils ne devaient s'écarter sous aucun prétexte.

« Machî hnâ, machî hnâ, nîchen ! » ; « Ni à droite, ni à gauche, tu vas tout droit ! », disaient sèchement les guides chargés de les accompagner, ou plutôt de les surveiller.

Poste avancé, relié au territoire obéissant aux Français par ce simple cordon ombilical, Tiznit était entou- rée sur trois côtés par les dissidents qui pouvaient à tout moment marcher contre elle. C'est pourquoi le marché, essentiel à l'économie des uns comme des autres, se tenait à l'extérieur du poste et sous le fusil de la troupe. Et bien sûr, les dissidents y venaient et en profitaient pour se faire soigner par le toubib français au dispensaire.

Une nuit, d'ailleurs, un inconnu était venu le réveiller lui demandant de venir soigner une femme trop malade pour être transportée à dos de mulet. Il avait

L'oncle de l'auteur, médecin et sa famille

suivi l'homme, pensant être amené dans un campement du voisinage. Quand il comprit son erreur, il était trop tard, il était en plein territoire dissident et il ne pouvait plus reculer. Il était sans arme, la nuit était d'encre. Il fallait avancer.

Enfin, son guide et lui se trouvèrent devant un rempart. L'homme frappa à la porte. On ouvrit, et à la lueur de torches on les conduisit à travers plu- sieurs cours jusqu'au donjon. Ils étaient dans la forteresse du chef lui-même de la dissidence dont les sages-femmes locales n'arrivaient pas à accoucher une des épouses.

« Et comment ça s'est passé ? » « Eh bien, comme n'importe quel accouchement un peu difficile. « C'a été un peu long, mais j'ai sauvé la mère et l'enfant. C'était un garçon et le chef était très content ». « Et puis, et puis ? ». « Et puis », répondait mon oncle, en riant, « le chef m'a offert le thé et m'a fait raccompagner à Tiznit ».

« Et tu n'as pas eu peur ? ». « Un peu, bien sûr. Mais pas tant que ça. On savait bien que le chef allait se rallier un jour ou l'autre. Ce qui d'ailleurs n'a pas tardé. En tout cas, j'ai eu moins peur que quand j'ai attrapé le typhus. Là, j'ai bien cru y rester ».

Tout ceci se passait, comme je vous l'ai dit, dix ou vingt ans avant ma naissance. Ce qui me paraissait, je l'ai déjà dit aussi, très, très loin. Je suis aujourd'hui, plus âgé que mes parents, ou mon oncle, ou ma nounou, ou tous ces vieux Marocains morts depuis longtemps, qui me racontaient ce que je viens d'écrire alors que nous ne sommes qu'à deux ans du centième anniversaire du Traité de Fès, qui, pour le coup, est maintenant vraiment de l'histoire ancienne. ■

L'Implantation française en Tunisie : une entreprise de modernisation plutôt qu'une colonisation de peuplement

Annie Krieger-Krynicki

Un morceau de l'histoire que la France a partagée avec la Tunisie. Quelques chiffres évocateurs et qui campent bien ces moments.

L'Ifrikia, grenier à blé de Rome, nourrissait sur son propre sol six à dix millions d'habitants ; soit 5 à 6 fois plus que lors de la signature du Traité du Bardo, le 12 mai 1881 par le bey de Tunis et le gouvernement de la République Française. S'ensuivit l'abrogation des Capitulations qui permettaient aux Européens de bénéficier des privilèges de juridiction et de police ainsi que de l'égalité commerciale ; les tribunaux français sur le sol tunisien obtenant désormais pleine juridiction pour les Européens. De 1896 à 1897, l'Allemagne et la Hongrie se soumirent aux nouvelles conventions. Mais l'Italie, forte de son immigration de plus de 11000 person- nes, exigea de bénéficier de la liberté de pêche et de cabotage, du maintien de l'exercice des professions libérales de nationalité italienne. Les autorités beylicales durent les dispenser des taxes sur l'acquisition immobilière et d'auto- risations pour l'ouverture des écoles de langue italienne Les décrets fran- çais de naturalisation en vertu du droit du sol ne devaient pas les toucher. On ironisa sur "d'anciennes Capitulations badigeonnées d'un vernis moderne" ! La Grande- Bretagne renonça au privilège de juridiction mais n'accepta la naturalisation pour ses sujets qu'à partir de la troisième génération sauf demande expressément faite et ne céda qu'en 1923. Il s'agissait essentielle- ment d'anglo-maltais au nombre de 12 000 à 13 000. Ce fut l'immigration européenne la plus ancienne. Venus de Malte et de Gozzo, poussés par une démographie de 45%, en 1840, à Porto-Farina, ils y développèrent la pêche et introduisirent la culture de la pomme de terre, leur spécialité. En 1853, la première paroisse catholique y fut implantée et en 1891, elle comptait 144 fidèles. Cinquante-quatre Maltais bénéficièrent du décret du 20 juillet 1887 sur la naturalisation. Les Maltais répandirent l'élevage de la race porcine, inconnue jusqu'alors en Tunisie. Bien intégrés grâce à leur connaissance de la langue arabe, ils travaillèrent dans des activités économiques et de services. En ce qui concerne la colonisation française, elle connaîtra plusieurs éta-

Maltaises en costume traditionnel

pes, s'échelonnant jusqu'à la guerre de 14-18. Dès 1863, les Chrétiens avaient obtenu du bey de Tunis de posséder des immeubles urbains. Puis les Français purent concourir avec les Italiens pour la concession de lignes de chemin de fer. Sur les terres adjacentes, dans la vallée de la Medjerda, furent plantés des vignobles – les Tunisiens ne pratiquant que la culture du raisin de table pour des raisons religieuses.

Vers 1878, un groupe de financiers de Marseille acheta au premier ministre en disgrâce Kherredine, son domaine qui deviendra celui de l'Enfida (96 000 ha). Par sa politique prudente, le premier Résident général, Paul Cambon rassura les Tunisiens contre toute spoliation et attira les capitaux étrangers et français. En 1883-1884, 40 000 ha de terres furent achetés par des capitalistes de Lyon et de Paris. Ensuite des domaines, comme celui de l'Enfida, furent morcelés de manière à former 120 lots de colonisation .Mais pas un seul ne fut cédé aux Français à titre gratuit. En dehors de la vigne, les terres disponibles étaient louées aux Tunisiens ou exploitées par eux en fermage ou métayage. Il fallut attendre 1888 pour que des décrets beylicaux mettent les biens religieux ou *habous,* privés et publics aux enchères publiques en location perpétuelle ou limitée. Cela permit aux futurs colons de ne pas immobiliser de capital. Seuls quelques centres se développèrent : Béja, Mateur, Zaghouan, drainant l'économie des différentes exploitations. En 1890, une loi douanière franco- tunisienne accorda la franchise d'entrée en France aux produits agricoles de Tunisie. Mais tandis que l'immigration italienne augmentait jusqu'à atteindre 67 000 personnes en 1900, la France en 1891 ne comptait que 10 000 ressortissants. En 1935, on recensait 3000 colons dirigeant pour la plupart les propriétés provenant de l'implantation originaire de leurs parents. En revanche avec l'implantation des oliveraies du Sahel, l'exploitation des phosphates et surtout le développement des infrastructures économiques, chemins de fer, routes et zone portuaires, l'initiative officielle étayée par les efforts privés, permit l'entrée de la Régence dans l'ère moderne. ■

Un pionnier de la modernisation de la Régence de Tunis .

Annie Krieger - Krynicki

Une figure assez peu connue mais très importante de la présence française en Tunisie. Une belle occasion de garder mémoire de ce que la France a pu faire en Tunisie.

Georges Pavillier fut directeur des Travaux publics avec rang de ministre de la Régence de Tunis pendant la période clef 1893-1903 qui suivit la signature du traité du Bardo. Né le 24 avril 1853 à Vadenay dans la Marne, ce polytechnicien, ancien élève de l'Ecole des Travaux Publics, effec- tua la première partie de sa carrière à Saïgon en Cochinchine, à Marseille puis en Corse. Apprécié pour son éduca- tion raffinée, sa courtoisie et sa maîtrise des dossiers techniques, les fonctions de Ministre des Travaux publics en Tunisie lui furent offertes. Le bilan de son action fut dressée par une lettre élogieuse de son administration : « C'est à vous que la Régence de Tunis doit d'avoir vu en dix ans le réseau de ses routes doublé (de 700 à 2500 km) et le réseau de ses chemins de fer presque quadruplé (de 250 à 950km), l'ouverture au commerce avec les grands ports Bizerte, Tunis, Sousse, Sfax ; des bâtiments civils (Hôpital et Palais de justice de Tunis, Contrôles civils), l'ali-

Sfax la forêt des oliviers

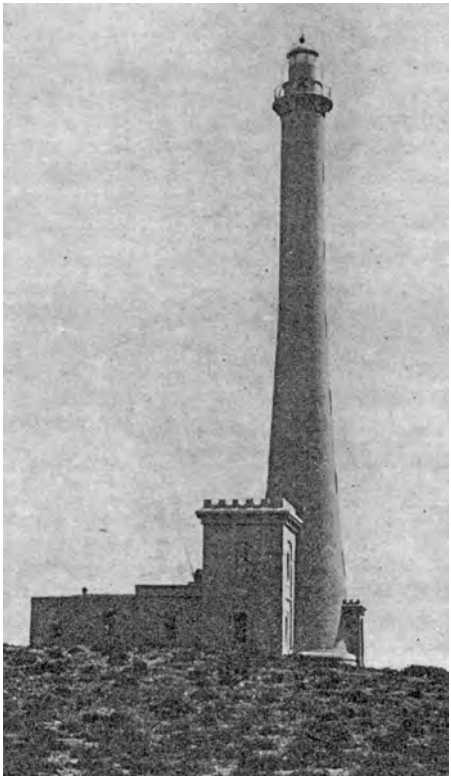

Le fameux Phare de Ras Thyna

mentation en eau potable des villes et en particulier de Tunis ». En outre le Ministre de la Marine de la Régence lui avait confié l'édification de l'Arsenal de Sidi-Abdallah et celui de la base navale Ferryville-Bizerte. Le débarque- ment à Tunis, absolument archaïque, exigea des aménagements : jusqu'en 1892, les transbordements de passa- gers et de marchandise se faisaient par canots et mahonnes, à La Goulette, ter- minus des paquebots et des navires. À un kilomètre du quai, les navires à l'an- cre arboraient le pavillon et attendaient vingt quatre à quarante-huit heures au mouillage dans l'attente de l'inspection du Services de Santé et de l'auto- risation du médecin. Le débarquement pouvait enfin s'effectuer… si le temps était calme. Le port de Tunis fut inau- guré le 28 mai 1893 en présence de Raymond Poincaré, ministre de l'Ins- truction publique, futur président de la République. Mais l'œuvre la plus spectaculaire et la plus utile de G Pavillier fut l'érection des phares car les naufrages étaient nombreux sur les côtes de Tunisie. Aux phares de Sidi Bou Saïd de 1840, de l'île Cani et du Cap Bon et au simple feu de La Goulette, s'ajouta l'éclairage de la côte entre Tabarka et Sfax, achevée par Pavillier en 1891 ; puis entre Sfax et la Tripolitaine où l'allumage du fameux phare de Ras Thyna, le 1er juillet 1895 couronna son œuvre.

Il rentra en France, comme ingénieur en chef des Bouches-du- Rhône, mais, la santé minée par les fièvres de Cochinchine et l'excès de travail, dut prendre une retraite anticipée. Ne passait-il pas ses nuits sur ses tables de logarithmes et ses cartes ! Levé à midi, il discutait de ses plans en déjeunant avec ses collaborateurs qu'il séduisait par son esprit. Ne disait-on pas de lui : « Il n'avait jamais eu les chiffres moroses, il les apprivoisait ». Il mourut à Marseille, en 1916, avec le rang d'inspecteur général des TP, après avoir décliné l'offre du gouvernement français « de faire au Maroc mieux encore qu'en Tunisie ». ■

Repères Bibliographiques
Point livres

Jeanine de la Hogue

L'ALAT en AFN
Alain Crosnier et Pierre Jarrige
Éditions Alain Crosnier. 29 €

Voici un ouvrage fort intéressant sur les moyens engagés par l'aviation légère de l'Armée de terre en Afrique du Nord de 1945 à 1957.

C'est le 22 novembre qu'une instruction ministérielle décide la création d'une section de cette aviation légère. Le besoin d'avoir des renseignements fiables lors des opérations à terre était une nécessité vitale pour les troupes sur le terrain. Or, l'armée seule ne pouvait assurer ces renseignements. Déjà, en janvier 1944 avait été créée une école de spécialistes à Lourmel, près d'Oran, l'ar- mée fournissant le matériel aérien, les pilotes et les mécaniciens. Les premiers appareils sont des avions légers d'obser- vation et de liaison, type Piper. Le pre- mier hélicoptère léger fut mis en place dès le mois d'octobre 1954. Il fut utilisé dès cette date pour les liaisons opérationnelles, les évacuations sanitaires et l'observation. L'ALAT a utilisé aussi des hélicoptères moyens Sikorski, d'autres plus puissants comme le Vertol.

Les auteurs de l'ouvrage présentent les différents appareils, leurs caractéristiques et leurs emplois particuliers. On y trouve aussi des Alouettes dans diverses circonstances, des Djinn en des photos remarquables en vol au-dessus des djebels, en atterrissage, en sauvetage. Il existait un peloton avion-hélicoptère, des hélicoptères-cargos, d'autres armés de roquettes.

Ce bref compte-rendu ne peut dire tout l'intérêt d'un pareil ouvrage. Très bien documenté, très bien photographié et légendé, il semble à toute bonne biblio- thèque sur le sujet.

La désinformation autour du film Hors-la-loi *Jean Monneret atelier*
Folfer BP 20047 Anet 19 €

Un film propagande n'est pas un film historique, c'est le slogan que de nom- breuses associations ont brandi pour protester contre le film de Rachid Bouchareb, présenté au festival de Cannes. La plupart des journalistes l'ont analysé comme un film de mémoire et Jean Monneret s'élève contre cette façon de voir les choses. Dans ce livre, il démontre à l'aide de documents, les erreurs pour ne pas parler d'énormités, qui sentent plus la propagande politique que l'information historique. Il s'ap- puie sur des textes, des ouvrages faisant référence et donne des arguments irréfutables et une abondante bibliographie. Jean Monneret est Docteur es-lettres histoire et a publié de nombreux ouvra- ges, dont *La phase finale de la guerre d'Al- gérie, La guerre d'Algérie en trente-cinq ques-*

tions, Une ténébreuse affaire : la fusillade du 26 mars 1962 à Alger, ces trois ouvrages publiés chez L'Harmattan.
Il serait temps que l'histoire de l'Algérie fasse l'objet d'ouvrages qui ne soient pas toujours dictés par des sentiments n'ayant, pour la plupart, rien à voir avec la rigueur historique.

Lu pour nous
par Marie-Claire Micouleau
Atterrissage forcé
de Stéphanie Kervel.
L'Harmattant 324 p. 31 €

Vient de paraître chez L'Harmattan , dans la collection Graveurs de Mémoire un ouvrage curieux mi-autobiographie, mi-essai sociologique romancé,
Une copieuse saga familiale qui défile ses histoires de la Tunisie à l'Algérie, un récit coloré et minutieux, composé d'anecdotes joyeuses et de drames comme pouvait en engendrer ce melting-pot ramassant toutes les dérives possibles d'un univers mélangé. Tumultueux et parfois théâtral, comme souvent l'était le mode de vie méditer- ranéen de la communauté franco-tuni- sienne, aucun détail vulgaire ne nous est épargné, vulgarité voulue, révéla- trice de douleurs retenues. La couleur locale, avec ses expressions tuniso- pataouètes , les rumeurs du marché, la promiscuité terrible entre des habitants qui souvent vocifèrent et se haïssent, mais aussi tout l'affectif du monde .
Une sensibilité qui se veut narratrice omniprésente, qui n'omet rien des détails de la vie multiple et douloureuse de cette population d'un moment de l'Afrique du Nord française, un long moment pour certains, un moment qui s'est gravé de toutes façons dans la mémoire de tous à jamais.

Bibliographie succinte sur la colonisation

Charles-Robert Ageron
Histoire de l'Algérie contemporaine 1830-1870, 1871-1954, PUF 2 tomes Paris. 1970-1979.

Marc Baroli
La vie quotidienne des Français en Algérie 1830-1914, Hachette 1967, nouvelle édition, L'Harmattan Paris. 1994.

Jacqueline Bayle *Quand l'Algérie devenait française, Fayard. Paris 1981.*

Gabriel Esquer *Iconographie historique de l'Algérie, Plon3 vol. Paris. 1929.*

E.F. Gautier *Un siècle de colonisation. Etude au microscope, Alcan. Paris. 1930.*

Pierre Goinard *Algérie l'oeuvre française, Laffont, Paris. 1984. réédition Gandini 2001*

Alphonse Juin et A. Haroun
Histoire parallèle, la France en Algérie 1830–1962, Perrin, Paris. 1963.

Charles-André Julien
Histoire de l'Algérie contemporaine, la conquête et les débuts de la colonisation, PUF. Paris. 1964.

Xavier Yacono *Histoire de l'Algérie de la fin de la Régence turque à 1954, L'Atlanthrope. 1993.*

Ce numéro de notre revue s'est ouvert sur l'image d'un pionnier
et celle d'une diligence et se termine sur des bateaux dans la baie d'Alger,
images d'un passé lointain, symboles d'un adieu, d'une page
qui s'est tournée mais que nous avons voulu dire afin que nul n'oublie.